EUROPEAN DIVERSITY DESIGN FOR INCLUSIVE EDUCATION

MÉTHODOLOGIE ET ORIENTATIONS POUR L'IDENTIFICATION DES CAPACITÉS DES ÉLÈVES D'INCLUSION ÉDUCATIVE

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

COORDINATRICE:
BEATRIZ F. NÚÑEZ ANGULO

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

UNIVERSIDAD DE BURGOS

EUROPEAN DIVERSITY DESIGN FOR INCLUSIVE EDUCATION

https://euroddip-e.eu/

https://euroddip-e-toolkit.eu/

UNIVERSIDAD
DE BURGOS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

DOMAINE COGNITIF 10

Attention 14
Perception 15
Mémoire 16
Mémoire Visuelle 17
Mémoire Auditive 18
Orientation Spatiale 19

DOMAINE COMMUNICATION ET LANGAJE 20

Écoute ative 21
Compréhension des instructions 22
Parole 23
Langage expressif 24
Langage compréhensif 25
Connaissance de la lecture 26
Vitesse de lecture 27
Compréhennsion de lecture 28
Écriture 29
Connaissances mathématiques 30

DOMAINE SENSORIEL 31

Vision 32
Audition 33
Environnement thermique 34
Environnement sonore 35
Conditions de luminosité 36
Hygiène environnementale 37

DOMAINE MOTEUR 38

Déplacements/Mobilité 40
Motricité globale: membres inférieurs 41
Motricité globale: membres supérieurs 42
Motricité globale: autres parties du corps 43
Motricité fine 44
Coordination manipulative 45

DOMAINE AFFECTIF-SOCIAL 46

Assertivité 47
Relations avec l'entourage 48
Autocontrôle 49
Capacité d'adaptation 50
Apathie et tristesse 51
Isolement 52
Empathie 53
Irritabilité et changements d'humeur 54

DOMAINE BIEN-ÊTRE ET SANTÉ 55

Santé physique 56
Santé mentale 57
Résistence 58
Fatigue 59

DOMAINE AUTONOMIE PERSONNELLE 60

Aides techniques 61
Prise de décisions 62
Rythme de travail 63
Apprentissage par tâches 64
Résolution de problèmes 65
Organisation 66
Intérêt 67

MÉTHODOLOGIE 68

ORIENTATIONS 75

CONCLUSIONS 80

ANNEXE 83

Attention 84
Perception 85
Mémoire Visuelle 86
Mémoire Auditive 87
Orientation Spatiale 88
Langage expressif et Parole 89
Langage compréhensif et Compréhension des instructions 90
Vitesse de lecture 91
Connaissance de la lecture et Compréhennsion écrite 92
Écriture 93
Connaissances mathématiques 94
Vision 95
Audition 96
Environnement thermique 97
Environnement sonore 98
Conditions de luminosité 99
Hygiène environnementale 100
Déplacements/Mobilité 101
Motricité globale: membres inférieurs 102
Motricité globale: membres supérieurs 103
Motricité globale: autres parties du corps 104
Motricité fine et Coordination manipulative 105
Assertivité 106
Relations avec l'entourage Apathie, tristesse et isolement 107
Capacité d'adaptation et d'autocontrôle 108
Empathie 109
Irritabilité et changements d'humeur 110
Santé physique 111
Santé mentale 112
Résistence et Fatigue 113
Aides techniques 114
Prise de décisions 115
Rythme de travail 116
Apprentissage par tâches et Résolution de problèmes 117
Organisation 118
Intérêt 119

Références 121

Partners 122

Le présent document est le résultat du travail de différents professionnels à EURODDIP-e, projet cofinancié par le programme européen Erasmus+, dont le but est contribuer à l'inclusion éducative des enfants avec des handicaps, en habilitant aux professionnels de l'éducation qui travaillent avec des élèves qui ont intelligence conservée et handicap physique (extrémité supérieure) pour détecter et évaluer les capacités des étudiants et personnaliser les dispositifs éducatifs utilisant les ressources technologiques.

Les objectifs du projet EURODDIP-e sont:

- Diagnostiquer et évaluer les nécessités des étudiants que les professionnels demandent d'accord aux caractéristiques.
- Développer une méthodologie pour évaluer les capacités des étudiants avec handicaps pour personnalisation de dispositifs éducatifs.
- Proposer des lignes d'action contextualisées et personnalisées pour les étudiants concernés.
- Promouvoir l'interchange d'expériences entre les différents centres et institutions.
- Développer les habiletés et compétences pertinentes et de haute qualité, en appuyant aux professionnels de l'éducation pour acquérir et développer nouvelles habilités et compétences clé pour adapter des dispositifs éducatifs.
- Renforcer los profils des professions d'enseignants, pour innover et s'adapter constamment aux nécessités des étudiants.
- Potentier la capacitation actualisée de professionnels qui travaillent dans le domaine de l'école inclusive et spécialement avec des enfants handicapés.
- Renforcer les compétences et habiletés des professionnels pour adapter des dispositifs éducatifs aux caractéristiques individuelles, avec une méthodologie et des outils faciles.
- Créer "enseignants de qualité" en les équipant avec la capacité d'intégrer la connaissance, gérer la complexité et s'adapter aux nécessités des étudiants individuels.
- Proportionner aux professionnels de l´éducation les connaissances, les outils et les dispositifs nécessaires pour évaluer las nécessités individuelles des élèves avec difficultés dans les membres supérieurs et personnaliser les ressources TIC (interface, software, boutons, etc.).
- Augmenter la qualité dans les environnements éducatifs, promouvoir l'égalité d'accès et opportunités pour tous les étudiants, indépendamment de leurs capacités.

Avec ce document, nous voulons aborder la possibilité de réaliser une détection des capacités des élèves, en abordant les compétences éducatives qui sont nécessaires pour la réalisation des tâches académique-fonctionnelles.

Pour cela, nous avons créé une méthodologie et des orientations pour la détection de capacités des élèves d'inclusion dans le domaine scolaire, basé sur les protocoles et guides réalisés pour l'insertion professionnelle.

Il est possible que ce soit de grand intérêt créer un lien entre l'âge scolaire et l'âge actif, avec la finalité conjointe d'appuyer les personnes avec des capacités différentes.

Dans les établissements scolaires, on cherche de l'information individualisée de la personne en attendant, dans certains cas, les aspects de handicap, c'est-à-dire, à partir de ce qu'il n'est pas capable de faire. Un ensemble de différents professionnels réalise des épreuves qui sont effectives et présentent un certain caractère inconnexe, car ils sont indépendants entre eux, ce qui ne permet pas une communication fluide ni une cohérence évaluative entre les différents professionnels qui gèrent l'information de la personne avec nécessités spéciales. Il faut élaborer una méthodologie qui possibilite la correcte adéquation des exigences de la tâche/activité/ situation d'apprentissage aux élèves, en renforçant l'autonomie personnelle, le travail en équipe et l'application de critères communs.

C'est un fait contrasté que, à la fin des études, les personnes avec quelques handicaps doivent de nouveau réaliser un procès de détection

des capacités pour l'insertion au travail. Il est nécessaire unir méthodologies, critères et protocoles ou fiches de registre pour faciliter le ramassage de données, son observation et l'analyse postérieure. La nouvelle méthodologie va à être le support de toutes les séquences nécessaires pour développer un procès individualisé.

Nous proposons une méthode flexible et ouverte, qui permet de tenir compte les particularités et caractéristiques individuelles des personnes, et les changements qui se produisent dans les différentes situations d'apprentissage par les exigences des activités et de développement personnel.

Los **objectifs** de ce document sont:

- Faciliter une méthodologie qui permette de d'identifier les capacités de chaque personne dans le procès d'apprentissage où il s'insère.
- Possibiliter un langage commun, facilitant une méthode d'action unifiée et un élément de communication de facile utilisation.
- Potentier le travail en équipe, puisque toutes les personnes intéressées doivent pouvoir introduire ou extraire de l'information.

Cette méthode apporte **des types de profils** qui évaluent respectivement:

Le profil de la personne: les capacités de la personne.

Le profil de l'activité: les exigences de la tâche/ activité/ situation d' apprentissage.

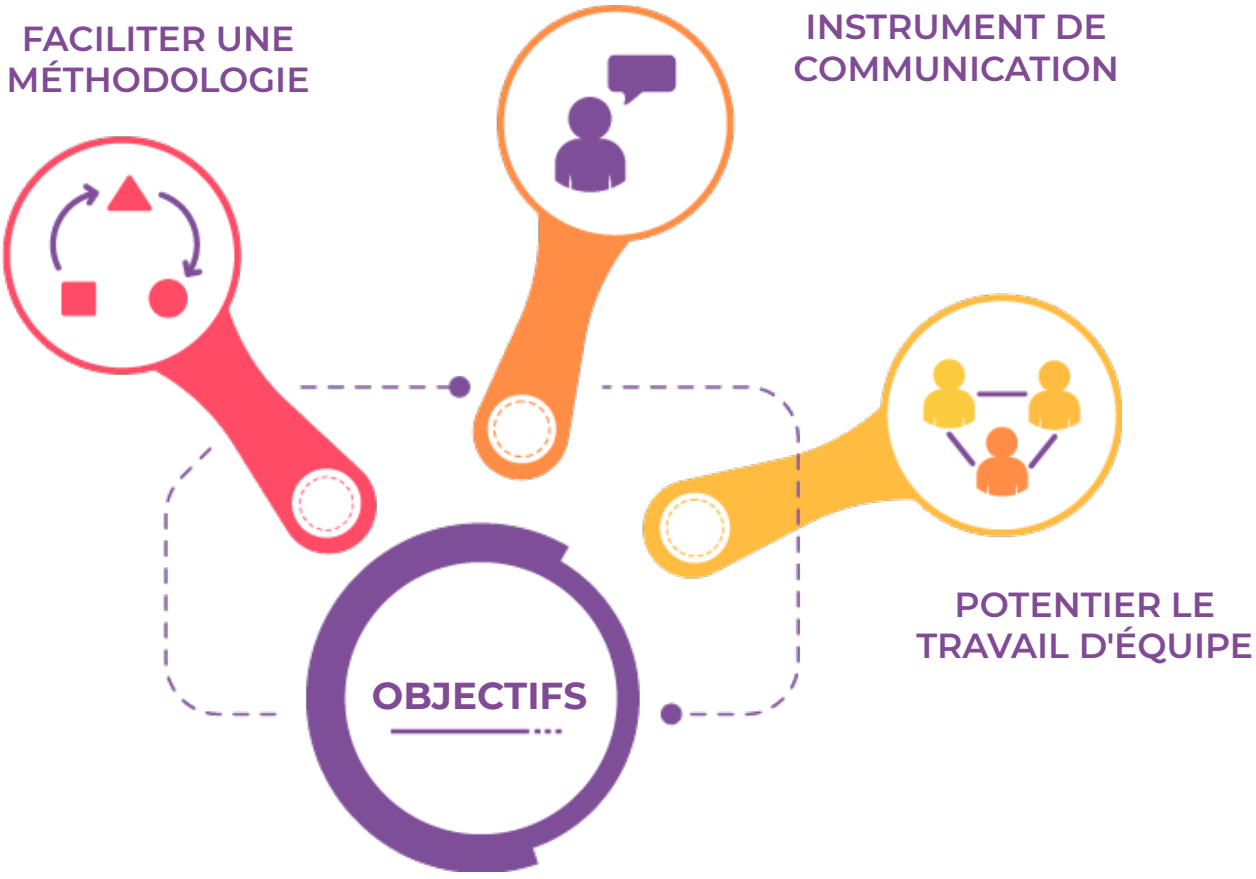

Nous devons spécifier des objectifs proposés,

- Critères objectifs et opératifs pour l´ évaluation des capacités des élèves avec difficultés motrices pour l'apprentissage académique, d'où la nécessité de développer les facteurs/ variables des élèves/personne, catégorisant selon les niveaux qui doivent être clairement différenciés et gradués.
- Critères objectifs et opératifs pour l'analyse des exigences des tâches/activité/situation d'apprentissage dans les centres éducatifs, pour cela il est nécessaire d'avoir déterminé et explicité les caractéristiques de la tâche à réaliser pour l'élève, classifiées selon niveaux et degrés.
- Des outils (protocoles) qui permettent la compilation et le registre de l'information dans les différentes étapes du procès d'appui à l'inclusion éducative (sélection, incorporation et surveillance).
- Quelques épreuves de base, figurant en annexe, qui favorisent l'évaluation des élèves avec des capacités différentes.

Les protocoles élaborés sont un ensemble d'instruments qui permettent évaluer et, par conséquent, identifier, les capacités des élèves, ainsi que les facteurs nécessaires pour la réalisation d'une tâche.

Il faut différencier entre facteurs de l'étudiant, c'est-à-dire, les capacités de la personne et exigences de la tâche/activité/situation de l'apprentissage.

Nous avons regroupé en **sept domaines**, les facteurs et les variables qui vont être élaborés pour la détection des capacités, qui sont :

A. Cognitif
B. Communication et langage
C. Sensoriel
D. Moteur
E. Affectif-social
F. Santé et bien-être
G. Autonomie personelle

Nous avons décrit les variables et les critères, inclus dans chaque domaine. Dans chaque variable, nous trouverons **trois éléments:**

- Titre de la variable.
- Définition de la variable.
- Échelle divisée en 5 possibilités.

Une fois décrite la variable, dans les différents domaines, on établit des niveaux différenciés et gradués de 1 à 5, de plus petit au plus grand.

1. Capacité très baisse
2. Capacité baisse
3. Capacité moyenne
4. Capacité haute
5. Capacité très haute

DOMAINE COGNITIF

A.- DOMAINE COGNITIF

Nous distinguons deux niveaux: Global et Spécífique.

NIVEAU COGNITIF GLOBAL (DSM 5 APA)

Les caractéristiques essentielles de la discapacité intellectuelle (Trouble du développement intelectuel) sont les déficits dans les habiletés intellectuelles générales (Critère A) et la déterioration dans le fonctionnement adaptatif quotidien, en comparaison avec les pairs d'âge, genre et socioculturellement jumelés d' un individu (Critère B). Le début est pendant la période du développement (Critère C). Le diagnostic de discapacité intellectuelle se base aussi bien sur l'évaluation clinique qu'en épreuves standardisées des fonctions intellectuelles et adaptatives. Les divers niveaux de sévérité se définent en fonction du fonctionnement adaptatif, et non des notes du quotient intellectuel, parce que c'est le fonctionnement adaptatif ce qui détermine le niveau d'appui requis. En plus, les mesures de CI sont moins valables dans l'extrême inférieur du rang de CI.

NIVEAU DE GRAVITÉ LÉGÈRE

Domaine conceptuel:
Pour enfants en âge préscolaire: il peut bien arriver qu'il n'ait pas des différences conceptuelles évidentes. Pour enfants et adultes en âge scolaire, il y a des difficultés pour apprendre des habiletés académiques qui impliquent la lecture, l'écriture, l'aritmétique, le temps ou l'argent; avec l' appui nécessaire dans un ou plusieurs domaines pour accomplir avec les expectatives relationnées avec l' âge, etc.

Domaine social:
L'individu est immature dans les interactions sociales. Par exemple, peuvent être difficiles de préciser les signaux sociaux de ses copains. La communication, la conversation et le langage sont plus concrets ou immatures de ce qui est attendu pour l'âge. Peuvent être des difficultés pour réguler les émotions et le comportement de manière appropiée pour l'âge; Ces difficultés sont notées par les compagnons en situation sociale, etc.

Domaine pratique:
L'individu peut fonctionner covenablement selon l'âge dans le soin personnel. Les personnes nécessitent d'un certain soutien pour les tâches complexes de la vie quotidienne en comparaison avec leurs camarades. À l'âge adulte, l'emploi compétitif se voit souvent en travaux qui ne mettent pas l'accent sur les habiletés conceptuelles. Normalement, on a besoin d'appui pour élever une famille.

NIVEAU DE SÉVÉRITÉ MODÉRÉE

Domaine conceptuel:
Pendant tout le développement, ses habiletés conceptuelles sont par derrière de celles de ses pairs. Pour les adultes, le développement d'habiletés académiques est typiquement au niveau de Primaire et on requiert de l'appui pour toute utilisation d'habiletés académiques dans le travail et la vie personnelle.

Domaine social:
L' individu montre fortes différences avec respect à ses pairs dans le comportement social et communicatif tout au cours du développement. La capacité pour les relations est évidente. Le jugement social et les habilités de prise de décisions sont limités et les soigneurs doivent aider la personne avec les décisions de la vie. On nécessite d'un appui social et communicatif important dans les environnements de travail pour avoir du succès.

Domaine pratique:
L'individu peut répondre à ses nécessités personnelles pendant une période prolongée d' enseignement et on nécessite un temps pour que l'individu devienne indépendant dans ces domaines et l'on peut avoir besoin de rappels. On peut obtenir un emploi indépendant en travaux qui exigent des habiletés conceptuelles et communicatives limitées, mais un appui considérable. Le comportement non adaptatif est présent dans une minorité significative et cause des problèmes sociaux.

NIVEAU DE GRAVITÉ SÉVÈRE

Domaine conceptuel:
Généralement, l'individu a peu de compréhension de la langue écrite ou de concepts qui impliquent des nombres, quantité, temps et argent. Des soutiens amples pour la résolution de problèmes tout au long de la vie.

Domaine social:
Le langage parlé est assez limité en termes de vocabulaire et grammaire, la parole et le langage se concentrent sur «ici et maintenant ». Les rapports avec la famille et d'autres membres de celle-ci sont une source de plaisir et d'aide.

Domaine pratique:
Requiert support pour toutes les activités de la vie quotidienne, nécessite de supervision en tout moment. L'adquisition de habiletés dans tous les domaines implique l'enseignement à long terme et l'appui continu. Le comportement non adaptatif, y compris la violence contre eux-mêmes, est présent dans une minorité significative.

NIVEAU DE GRAVITÉ PROFONDE

Domaine conceptuel:
Les habiletés conceptuelles généralement impliquent le monde physique au lieu de procès symboliques. Les déficiences motores et sensorielles concurrentes peuvent empêcher l'usage fonctionnel des objets.

Domaine social:
Compréhension limitée de la communication symbolique dans la parole ou le geste. Exprime ses propres désirs et émotions en grande partie à travers de la communication non verbale et non symbolique. Les déficiences sensorielles et physiques concurrentes peuvent prévenir beaucoup d'activités sociales.

Domaine pratique:
Il dépend d'autres pour tous les aspects du soin physique quotidien, la santé et la sécurité. Les actions simples avec des objets peuvent être la base de la participation dans quelques activités professionnelles avec de grands niveaux d'appui continu. Les discapacités physiques et sensorielles concurrentes sont des barrières fréquentes pour la participatión. Le comportement non adaptatif est présent dans une minorie significative.

NIVEAU COGNITIF SPÉCIFIQUE DE TRAITEMENT DE L' INFORMATION: ATTENTION, PERCEPTION ET MÉMOIRE.

ATTENTION/ ATTENTION SOUTENUE

Capacité de sélectionner les stimulus, établir et maintenir une relation avec l' information et conserver l' intérêt pour une activité constamment, volontaire et efficace, c'est-à-dire, la concentration de l'esprit sur quelque chose. C'est la capacité de la personne pour atteindre le niveau de l'attention que la tâche exige.

1. Traite l'information, si bien son attention est très dispersée, incapable de rester concentrée sur son travail dans un court espace de temps.
2. Traite l'information, si bien son attention est dispersée, réussit à maintenir son attention un bref espace de temps.
3. Traite l'information, en général reste attentive, même en occasions son attention est dispersée, en étant précis l'axer de nouveau avec sa tâche.
4. Traite l'information, avec un bon niveau d´ attention et de temps en temps quand son attention est dispersée, en ayant facilité pour se concentrer de nouveau, sans nécessiter l'intervention du professeur et sans que cela répercute dans sa tâche.
5. Traite l'information et a une grande capacité attentionnelle, reste de longues périodes de temps tout au long de la journée concentrée sur sa tâche. C'est très rare qu'il se disperse.

PERCEPTION/ DISCRIMINATION PERCEPTIVE/ DIFFÉRENCES ET RESSEMBLANCES

À travers des sens le sujet organise ses sensations et prend connaissance de la réalité. Capacité de l'individu pour discriminer des stimulus par couleur, forme et taille.

1. Ne perçoit aucune ressemblance ou différence dans son matériel habituel de travail, ni discrimine des objets par couleur, taille ou forme.

2. Apprécie des ressemblances et différences, entre objets, matériaux et outils, quand ceux-ci sont clairs. Regroupe des éléments par sa couleur. Précise d'appui et un temps pour se rendre compte.

3. Il est capable d'apprécier les ressemblances et différences entre objets et matériaux, quand celles-ci ne sont pas très diffuses. Discrimine des objets par couleur, forme et taille. Nécessite d'une première aide et du temps pour les percevoir.

4. Perçoit des différences en pièces, travaux et même en images très semblables. Regroupe, en outre, en faisant attention à la couleur, à la taille et à la forme des objets. Il le fait sans aide et dans un temps très raisonnable.

5. Il est capable d'apprécier des ressemblances et différences et discriminer couleur, taille et forme, sans aucun problème, et dans un espace court de temps, bien que la différence soit faible.

MÉMOIRE

C'est la capacité pour retenir, accumuler et évoquer de l'information.

1. Présente une perte notable de mémoire, ce qui lui cause de graves difficultés pour le développement de son activité.
2. Présente des pertes de mémoire, ce qui lui cause des difficultés pour le développement de son activité.
3. Présente quelques pertes de mémoire, qui en quelques occasions lui compliqua le développement normal de son activité.
4. N'a pas l'habitude de présenter des pertes de mémoire et, si sont présentes, en aucun cas lui compliquent le développement normal de son activité
5. Mantient une bonne mémoire.

MÉMOIRE VISUELLE

Capacité de l'individu pour rappeler les stímulus visuels qu'il a observé auparavant. C'est la capacité que la personne possède pour retenir l'information visuelle dans un temps limité.

1. Obtient des résultats très faibles dans les essais normalisés. Il est capable de mémoriser dans son champ visuel 2 ou 3 objets. En occasions, il rappelle un nombre très limité d'objets.

2. Obtient des résultats faibles dans les essais normalisés. Il est capable de mémoriser trois objets entre plusieurs. Rappele certains objets, instruments très communs, en précisant beaucoup pour le faire.

3. Obtient des résultats moyens dans les essais normalisés. Il retient visuellement un ensemble de quatre objets entre plusieurs. Il rappelle les instruments propres de l'environnement, précise d'un temps pour y réussir.

4. Obtient des résultats élevés dans les essais normalisés. Il retient la plupart de ce qui apparaît dans son champ visuel même quand les instruments, objets, etc., soient placés dans un fond diffus. Il est capable de rappeler 5/6 objets, en précisant d'un temps acceptable pour y réussir.

5. Obtient des résultats très élevés dans les essais normalisés. Grande vitesse visuelle. Dans de courts espaces de temps, il retient tout ce qu'on lui présente dans son champ visuel. Il est capable de rappeler 6/8 objets.

MÉMOIRE AUDITIVE

Capacité de l'individu pour percevoir et rappeler stimulus auditifs écoutés précédemment.

1. Obtient des résultats très faibles dans les essais normalisés. Il est capable de mémoriser seulement auditivement 2 ou 3 sons. En occasions, il rappelle un nombre très limité de sons et de phonèmes.

2. Obtient des résultats faibles dans les essais normalisés. Il est capable de mémoriser seulement trois sons entre plusieurs. Rappelle certains sons très communs, en précisant beaucoup de temps pour le faire et mantient difficultés avec quelques phonèmes.

3. Obtient des résultats moyens dans les essais normalisés. Il retient auditivement un ensemble de quatre sons entre plusieurs. Il rappelle les sons propres de l'environnement, bien que'il précise d'un temps pour y réussir. Il a peu de difficultés avec les phonèmes.

4. Obtient des résultats élevés dans les essais normalisés. Il retient la plus grande partie de ce qu'il écoute. Il est capable de rappeler 5/6 sons, en précisant d'un temps acceptable pour y réussir. Il n'a pas de difficultés avec les phonèmes.

5. Obtient des résultats très élevés dans les essais normalisés. Grande vitesse auditive. Dans de courts espaces de temps, il retient tous les sons qu'on lui présente. Il est capable de rappeler 6/8 sons.

ORIENTATION SPATIALE

Capacité de l'individu pour se situer dans l'espace en rapport avec les objets. C'est la capacité de la personne pour, en seprenant comme point de référence, se situer elle-même et placer les objets dans l'espace qui l'entoure.

1. Il ne maîtrise pas les concepts spatiaux basiques. De sérieux problèmes pour s'orienter en l'espace. Il n'a pas adquis la majorité des notions spatiales: en haut /en bas, devant/ derrière. Grande désorientation spatiale. Il a des difficultés pour manipuler les concepts spatiaux basiques.

2. Il s'oriente dans l'espace avec assez de difficulté. Il met du temps à placer les objets où l'on lui demande. Il connaît quelques concepts: dedans et dehors, dessus et dessous.

3. Il maîtrise parfaitement les concepts spatiaux en relation avec lui-même, mais non ainsi en rapport avec un interlocuteur situé en face de lui. Il a adquis les notions spatiales basiques. S'oriente bien dans l'espace, mais il met du temps à intégrer ses mouvements. Il connaît sa gauche et sa droite.

4. Son orientation dans l'espace est automatique. Il comprend toutes les notions spatiales et son déroulement dans l'entourage spatial est adéquat. Connaît la gauche et la droite en relation à lui-même, aux objets et aux personnes.

5. Il s'oriente parfaitement en relation avec l'espace. L'intégration de tous ses mouvements est parfaite. Il domine l'espace de façon spontanée.

DOMAINE COMMUNICATION ET LANGAGE

B.- DOMAINE COMMUNICATION ET LANGAGE

Nous distinguons entre: Parole, Langage et Fonctions Académiques.

ÉCOUTE ACTIVE

Capacité des élèves pour entendre leurs interlocuteurs, participant activement à la conversation et montrant ouvertement qu'ils écoutent. Les conduites caractéristiques de l'écoute active sont: s'occuper de préférence à l'interlocuteur pendant la conversation; maintenir de façon adéquate le contact oculaire; donner son assentiment fréquemment et sans interrompre à aucun moment; poser des questions et faire des commentaires toujours directement relationnés avec le contenu de la conversation.

1. Il montre, pendant tout le temps que dure la conversation, des comportements perturbateurs tels comme interrompre, changer de sujet, arrêter d'acquiescer, détourner le regard, etc.
2. Il montre, pendant tout le temps que dure la conversation, des comportements perturbateurs tels comme interrompre, changer de sujet, arrêter d'acquiescer, détourner le regard, etc.perturbateurs tels comme interrompre, changer de sujet, arrêter d'acquiescer, détourner le regard, etc.
3. Il peut montrer un certain comportement perturbateur pendant toute la conversation ou bien, plusieurs d'entre eux pendant des certaines phases de la même.
4. Il écoute activement pendant la plupart de la conversation, si bien, montre, de forme isolée un certain comportement perturbateur.
5. Il écoute activement pendant toute la conversation.

COMPRÉHENSION DES INSTRUCTIONS

Capacité de l'individu pour comprendre et exécuter des ordres simples.

1. Il ne comprend pas les instructions des épreuves spécifiques qu'on lui donne.
2. Il comprend et exécute une ou deux instructions de l'épreuve spécifique. Avec des phrases simples ( ) / phrases composées ( )
3. Il comprend et exécute trois ou quatre instructions de l'épreuve spécifique. Avec des phrases simples ( ) / phrases composées ( )
4. Il comprend tous les ordres de l'épreuve spécifique, mais demande des clarifications ou répétitions des instructions dans plus de deux occasions ou/et il est en retard dans l'exécution.
5. Il comprend tous les ordres de l'épreuve spécifique demandant des clarifications ou répétitions des instructions dans un maximum de deux occasions et il les exécute sans délai. Avec des phrases simples ( ) / phrases composées ( ).

PAROLE

Se réfère à la parole comme expression audible du langage.

1. Il n'est pas capable d'émettre un langage compréhensible. Incapacité totale pour produire des sons et/ou articuler des mots.
2. Il présente des difficultés notables pour articuler le langage. Il faut qu'il répète le message dans la plupart des occasions pour, au moins en partie, le comprendre. L'articulation des mots est déficitaire. Problèmes pour le comprendre.
3. Il présente des difficultés de prononciation qui difficultent légèrement la compréhension du message. Parfois il est nécessaire lui demander qu'il s'exprime de nouveau. Il est capable d'articuler des mots. On le comprend, bien que la prononciation ne soit pas correcte.
4. Il présente des difficultés de prononciation qui n'affectent pas du tout à la compréhension du message. La parole est comprise sans effort. Il peut y avoir de petites difficultés dans la prononciation ou l'articulation.
5. Il ne présente aucun type de difficultés dans la parole. Il articule et prononce avec clarté.

LANGAGE

Le langage est l'ensemble de symboles arbitraires et règles qui se combinent avec objet de représenter des idées sur le monde et ses choses avec une finalité communicative. Nous différencions entre expression et compréhension du langage.

LANGAGE EXPRESSIF

Capacité de la personne pour exprimer correctement des instructions, opinions, doutes... bien à travers du langage oral et/ou gestuel.

1. Recueil expressif limité: oui, non, mots et/ou gestes communs comme prénom, maison, pain, eau...
2. Graves difficultés pour se faire comprendre.
3. Recueil expressif de base: Phrases simples ou il se fait comprendre à travers du geste.
4. Possède un certain recueil expressif. Il est capable de mener une conversation simple. Il suit sans problèmes le fil d'une conversation, bien qu'elle doive être dirigée.
5. Informe correctement au moyen de rapports oraux, et/ou grâce à un langage de signes et gestes. Niveau expressif très bon.

LANGAGE COMPRÉHENSIF

Capacité de la personne pour comprendre correctement des instructions, des opinions, des doutes... bien à travers le langage oral et/ou gestuel.

1. Une grande difficulté à saisir des instructions aussi simples que celles-ci soient.
2. Des mots et des phrases très simples: verbe + nom.
3. Des ordres de deux parties enchaînées.
4. Des ordres complexes: 2 ou 3 verbes d'action sans enchaîner.
5. Il comprend des informations très complexes. Échange de rôles de façon spontanée.

CONNAISSANCE DE LA LECTURE

1. Il ne lit pas.
2. Il lit bien prononcée chaque syllabe (capacité pour connaître des lettres).
3. Il lit, mais sans comprendre ce contenu: des panneaux, des mots...
4. Il lit et entend le contenu au niveau général.
5. Lecture compréhensive et autonome.

VITESSE DE LECTURE

Capacité du sujet pour lire un texte de manière fluide.

1. Il n'est pas capable de lire ou il le fait de façon incompréhensible pour l'évaluateur.
2. Il lit correctement moins de 100 mots ou il le fait en détachant chaque syllabe ou en reliant les mots dans la épreuve spécifique.
3. Il lit correctement entre 101 et 120 mots dans l'épreuve spécifique.
4. Il lit correctement entre 121 et 150 mots dans l'épreuve spécifique.
5. Il lit correctement plus de 150 mots dans l'épreuve spécifique.

COMPRÉHENSION DE LECTURE

Capacité du sujet pour lire un texte et comprendre son signification.

1. Il répond correctement moins de deux items de l'épreuve spécifique.
2. Il répond correctement deux ou trois items de l'épreuve spécifique.
3. Il répond correctement entre quatre et six items de l'épreuve spécifique.
4. Il répond correctement sept ou huit items de l'épreuve spécifique.
5. Il répond correctement plus de huit items de l'épreuve spécifique.

ÉCRITURE

Capacité de l'individu pour s'exprimer à travers de l' écriture.

1. Il ne sait pas écrire, seulement il gribouille.
2. Il est capable de copier des mots écrits dès un modèle et écrire quelques mots, comme, par exemple, son prénom.
3. Il est capable d'écrire avec lenteur des phrases difficilement intelligibles et avec de nombreuses erreurs orthographiques et grammaticales. Il écrit si on lui dicte.
4. Il écrit des phrases avec signification, de façon fonctionnelle, si bien avec des erreurs grammaticales et/ou orthographiques.
5. Il construit des phrases sémantiquement correctes et en respectant les normes grammaticales basiques. La calligraphie et l'orthographe sont correctes.

CONNAISSANCES MATHÉMATIQUES

Capacité de l'individu pour comprendre et appliquer des connaissances mathématiques. Habileté de la personne pour comprendre et utiliser les concepts de quantité, nombre, taille et les opérations basiques arithmétiques pour son activité et sa vie quotidienne.

1. Il méconnaît les notions mathématiques plus basiques. Aucun type de connaissances numériques.
2. Il comprend des concepts numériques de base: plus/moins, peu/beaucoup.
3. Il comprend et il sait appliquer les notions mathématiques plus basiques et des additions et des soustractions mathématiques avec de différents niveaux de difficulté. Il comprend des concepts numériques de base au niveau abstrait. Concept de nombres en s'appuyant en éléments (par exemple: compter jusqu'à 15 objets).
4. Il réalise des opérations mathématiques simples: additions/soustractions impliquées. Utilisation du métro en actions concrètes.
5. Capacité pour réaliser des opérations mathématiques complexes: multiplie/divise et il est capable de réaliser des opérations appliquées à la résolution d'un problème.

DOMAINE SENSORIEL

C.- DOMAINE SENSORIEL

Nous soulignons les facteurs relatifs à la vision, audition et/ou sensibilité.

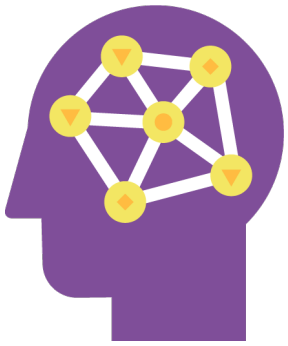

VISION

1. Cécité totale.
2. Vision sévèrement diminuée dans au moins un oeil. Vision gravement diminuée ou grandes restrictions du champ visuel, vision de loin et/ou de près.
3. Limitations visuelles pour la perception fine de petits détails, objets et/ou en vision de loin, de près ou du champ visuel. Il subit des déficiences visuelles qui ne peuvent pas se corriger complètement avec des lunettes, mais ne limitent pas son autonomie personnelle.
4. Il subit des déficiences visuelles qui peuvent se corriger avec des lunettes. Limitations du champ visuel, vision de loin ou vision de près qui peuvent se corriger grâce aux lunettes.
5. Il ne subit aucune déficience visuelle. Il n'a pas besoin de lunettes. Sans limitations de vision pour les activités académiques.

AUDITION

1. Surdité totale. La personne ne devra pas être exposée à des environnements bruyants.
2. Audition gravement diminuée malgré l'utilisation d'instruments correcteurs. Audition très rare même avec un appareil auditif. La personne ne devra pas être exposée à des environnements bruyants.
3. Audition limitée. Précise d'instruments correcteurs. Il n'entend que des voix élévées. Il peut porter un appareil auditif. La personne ne devra pas être exposée à des environnements bruyants.
4. Audition limitée face aux stimulus sonores de volume moyen ou bas ou dans des environnements acoustiquement contaminés. Limitations dans l'audition corrigée au moyen d'appareils auditifs. Dans des entourages peu bruyants il mantient une conversation avec une certaine facillité. La personne ne devra pas être exposée à environnements bruyants.
5. Il ne subit aucune déficience auditive. Sans limitations.

ENVIRONNEMENT THERMIQUE

Fait référence à la tolérance physique de la personne aux différents facteurs qui définent le confort thermique (température, effort réalisé, etc.).

1. La personne présente une complète intolérance aux changements de température, ainsi qu'une plus grande sensibilité aux températures extrêmes.
2. Elle présente un minimum de tolérance aux variations de température ou à des températures très élevées ou très basses.
3. Elle tolère, de manière modérée, les changements de température, ainsi que des situations de non-confort thermique désagréables.
4. Elle présente une certaine diminution de la tolérance aux différents facteurs qui définissent l'ambience thermique.
5. La personne tolère les différents facteurs qui définissent l'ambience thermique.

ENVIRONNEMENT SONORE

Fait référence à la tolérance physique de la personne à aspects relationnnés avec le bruit, que ce soit en intensité ou fréquence.

1. La personne présente une tolérance zéro à des niveaux sonores élevés, même si ceux-ci sont peu fréquents.
2. Elle présente une tolérance minimale devant un niveau sonore élevé ou à des sons constants.
3. Tolère, de manière modérée, une ambience sonore élevée.
4. Presque totale tolérance aux sons inconfortables générés dans le centre.
5. La personne ne présente pas de limites à l'exposition au bruit.

CONDITIONS DE LUMINOSITÉ

Fait référence à la tolérance physique de la personne aux conditions d'éclairage tant du propre poste de travail que du centre de travail en général.

1. La personne présente une déficience visuelle qui implique une totale intolérance aux conditions d'éclairage déficitaires ou excessives.
2. Elle présente une tolérance très réduite aux conditions peu confortables d'éclairage.
3. Tolère, de manière modérée, des conditions peu confortables d'éclairage.
4. Une certaine diminution de la tolérance aux situations de non-confort lumineux.
5. La personne tolère bien les différents facteurs qui constituent l'environnement lumineux.

HYGIÈNE ENVIRONNEMENTALE

Fait référence à la tolérance physique, que la personne présente à des aspects relationnés avec l'hygiène atmosphérique, les vibrations, etc.

1. La personne présente totale intolérance aux facteurs hygiéniques.
2. Elle présente une tolérance minimale aux différents facteurs hygiéniques.
3. Elle tolère, de manière modérée, les différents facteurs hygiéniques.
4. Elle montre une certaine diminution de la tolérance aux différents facteurs qui configurent l'environnement hygiénique.
5. Elle tolère les différents facteurs qui configurent l'environnement hygiénique.

DOMAINE MOTEUR

D.- DOMAINE MOTEUR

En fonction de la **fontionnalité** nous distinguons entre:

GRAVE

Affectation des quatre membres. Déplacement en fauteuil roulant et impossibilité d'utilisation fonctionnelle des mains, absence de préhension.

MODERÉE

Affectation de deux ou plusieurs membres. Absence de marche autonome ou marche avec beaucoup de difficultés et aidée par des appuis externes. Préhension grosse d'objets, absence de préhension fine, bien qu'il puisse réaliser des activités de manipulation fine avec l'appui d'aides techniques.

LÉGÈRE

Possibilité de marche autonome et préhension fine d' objets au moins avec l'une des mains.

DÉPLACEMENTS/MOBILITÉ

Est définie par le degré de devéloppement de la personne dans la communauté et dans le centre.

1. Elle est accompagnée par d'autres personnes pour tout type de déplacement.
2. Elle se déplace à proximité et prend les transports habituels, toujours avec la supervision d'autres personnes. Pour tout autre type de déplacement, elle est accompagnée d'autres personnes.
3. Elle se déplace à proximité et prend elle-même les transports qu'elle utilise de manière habituelle. Quand elle réalise des déplacements non habituels, elle est accompagnée d'autres personnes. Elle connaît les espaces communs de la classe et est autonome pour aller de sa maison à l'école.
4. Elle se déplace à proximité et prend elle-même des transports qu'elle utilise de manière habituelle. Quand elle réalise des déplacements non habituels, d'autres personnes surveillent le trajet. Elle est autonome en déplacements et dans le milieu qu'elle connaît. Elle aurait des difficultés pour sauver des situations imprévues tant au centre que dans les transports habituels.
5. Elle se déplace de façon autonome et prend elle-même tout type de transports sans nécessité d'accompagnement ni suivi, tant à ces endroits où elle se rend habituellement qu'à ces endroits où elle se rend pour la première fois. Elle est autonome dans tous ses déplacements. Elle est capable d'aller n'importe ou même si elle ne le connaît pas. Résout tout probème imprévu.

MOTRICITÉ GLOBALE: MEMBRES INFÉRIEURS

Capacité du candidat pour se déplacer et réaliser d'autres mouvements avec les extrémités inférieures.

1. Il dépend d'autres personnes ou de l'utilisation d'un fauteuil roulant pour se déplacer.
2. Il présente des limitations qui difficultent sa mobilité. Il précise des mesures prothétiques ou d'autres éléments d'appui pour se déplacer: des béquilles, des cannes, etc.
3. Il présente des limitations qui difficultent légèrement sa mobilité. Ne précise pas, cependant, des mesures prothétiques.
4. Il présente des limitations très légères ou d'autres qui n'affectent qu'à certains mouvements très spécifiques. Par exemple, un léger boitement ou légères limitations pour articuler le pied.
5. La mobilité des extrémités inférieures ne présente aucun type de problème. Ne présente aucun type de limitation pour le déplacement.

MOTRICITÉ GLOBALE: MEMBRES SUPÉRIEURS

Capacité du candidat pour réaliser des mouvements avec les extrémités supérieures qui n'impliquent pas la manipulation précise d' objets.

1. Manque de membres supérieurs ou se trouvent paralysés.
2. Manque d'un membre supérieur ou se trouve paralysé ou très limité dans ses mouvementos.
3. Il présente des limitations qui entravent la mobilité des membres supérieurs.
4. Il présente des limitations très légères ou d'autres qui n'affectent qu'à des determinés mouvements très spécifiques. Par exemple, une légère limitation pour étirer complètement le bras gauche.
5. La mobilité des extrémités supérieures ne présente aucun type de problèmes.

MOTRICITÉ GLOBALE: LES AUTRES PARTIES DU CORPS

Capacité du candidat pour réaliser des mouvements avec d'autres parties du corps: les hanches, le dos, etc.

1. Il ne peut exercer aucune activité qui implique la réalisation d'une activité physique, si légère soit-elle, ou rester dans la même position pendant un espace de temps prolongé.
2. Il présente des limites qui difficultent la réalisation d'exercices de manière continue ou d'exercices brusques.
3. Il présente des limites qui peuvent difficulter la réalisation d'exercices physiques brusques de façon continue.
4. Il présente des limites très légers qui n'affectent pas l'exécution de la plupart des tâches.
5. Il ne présente aucun type de limitation dans ces parties du corps.

MOTRICITÉ FINE

1. L'élève manque de mains ou souffre de paralysie dans les deux.
2. L'élève montre de graves limites pour réaliser des tâches précises avec les mains.
3. L'élève montre quelques limites pour réaliser des tâches précises avec les mains.
4. L'élève possède une capacité élevée pour faire des mouvements précis et rapides avec les mains.
5. L'élève possède une capacité très élevée pour faire des mouvements rapides et précis avec les mains.

COORDINATION MANIPULATIVE

Aptitude pour effectuer correctement des mouvements de précision avec les mains.

1. Il a une limitation totale des activités qui nécessitent des précisions.
2. Problèmes pour contrôler les mouvements. Il réalise des tâches de basse difficulté, qui nécessitent des mouvements simples, précisant de l'effort pour y réussir.
3. Il est capable de faire des tâches de difficulté moyenne qui nécessitent la maîtrise des habiletés manipulatives de base, bien que d'autres plus habiles nécessitent un entraînement.
4. Il est capable de faire des tâches très difficiles. Il exécute sans problèmes des mouvements fins dans des tâches précises. Il nécessite un certain temps pour arriver à les contrôler.
5. Il a une grande précision de mouvements en tâches très difficiles. Personne avec une grande dextérité manuelle.

DOMAINE
AFFECTIF - SOCIAL

E.- DOMAINE AFFECTIF-SOCIAL

Nous nous concentrons sur les relations avec l'environnement, le développement émotionnel, les problèmes de comportement, etc.

ASSERTIVITÉ

Capacité de la personne pour exprimer ses souhaits, sentiments et intérêts. Les comportements caractérisant une affirmation sont: écouter activement et faire preuve d'empathie à l'égard de ses interlocuteurs; exprimer ses propres désirs, opinions, sentiments et intérêts; demander des informations et de l'aide.

1. L'ëlève ne présente pas de comportements affirmés pendant la durée de la conversation.
2. Il est exceptionnel de montrer un certain comportement de caractère affirmé.
3. L'élève présente quelques comportements affirmés à certains moments de la conversation.
4. L'élève présente quelques comportements affirmés pendant la plupart du temps que dure la conversation, ou bien, présente la plupart d'entre elles pendant des determinées phases (au cours de certaines phases).
5. L'élève présente de nombreux comportements affirmés pendant la durée de la conversation.

RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE

La capacité de l'élève pour interagir avec ses pairs et ses professeurs.

1. Les relations avec ses pairs et professeurs sont très mauvaises. Souvent il évite tout contact avec eux, même dans les situations où cela est nécessaire, ou il provoque des disputes et des émeutes.
2. Juste il interagit avec ses collègues, il le fait seulement quand la situation ainsi l'exige. Occasionnellement, il peut se produire qu'il évite d'interagir avec les autres ou qu'il provoque de petites altercations et discussions.
3. Les relations avec ses collègues et professeurs sont correctes. Il n'initie pas d'interactions sociales, mais il ne les évite pas non plus.
4. Il entretient de bonnes relations avec ses collègues et professeurs. Il participe aux activités sociales qui ont lieu dans son centre.
5. Il entretient de très bonnes relations avec ses collègues et professeurs. Il participe spontanément aux activités sociales qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur du centre.

AUTO-CONTRÔLE

C'est la capacité de la personne pour réguler son comportement.

1. Le comportement est inappropié. Il a besoin d'un soutien continu.
2. Le comportement est inappropié. Il nécessite des appuis fréquents.
3. La personne est capable de réguler son comportement. Occasionnellement, il peut préciser des appuis.
4. Il est capable d'autoréguler son comportement. Très rarement il a besoin de soutien.
5. La personne montre un comportement autorégulé habituellement.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

C'est l' habileté de s'adapter face à des situations différentes ou nouvelles à des personnes ou groupes diverses.

1. La personne présente de graves difficultés d'adaptation face à des différentes situations.
2. Montre faible capacité d'adaptation face à des situations nouvelles. Il a besoin de soutiens individualisés.
3. Possède une capacité d'adaptation à nouvelles situations. Occasionnellement peut nécessiter un soutien.
4. Généralement, il adapte son comportement aux diverses situations qui se posent, en acceptant les changements.
5. La personne s'adapte, totalement autonome, aux diverses situations qui lui sont soumises, en acceptant les changements et les imprévus et en s'y adaptant.

APATHIE ET TRISTESSE

État d'esprit qui comporte du chagrin, malaise, manque de vitalité et d'intérêt.

1. Présente un état général de tristesse et apathie.
2. La plupart du temps présente un état de tristesse et apathie.
3. En occasions, présente un état de tristesse et apathie.
4. Son état émotionnel, en général, est joyeux et optimiste.
5. Son état émotionnel est joyeux et optimiste.

ISOLEMENT

C'est la tendance de la personne à éviter les relations sociales, gardant peu contact ou de manière peu significative.

1. La personne n'interagit pas.
2. La personne tend à éviter le contact ou la relation avec d'autres personnes.
3. La personne est en contact avec un nombre réduit de personnes et/ou en peu d'environnement.
4. Elle se met en rapport avec d'autres normalement.
5. Elle est extravertie et mantient de nombreuses relations.

EMPATHIE

Capacité de l'élève pour se mettre à la place d'autres personnes et montrer à son interlocuteur qu'il est capable de le faire. Les comportements caractéristiques de l'empathie sont: écouter activement; demander à son interlecuteur sur ses intérets, opinions, désirs...; faire des manifestations du type "j'entends", "je comprends"; résumer, à l' occasion, ce qu'il a compris et demander confirmation à l' interlocuteur qu'il a compris correctement; ne pas faire des jugements de valeur, ni critiques.

1. Il ne montre qu'exceptionnellement un comportement de caractère empathique.
2. L'élève présente de nombreuses conduites non empathiques (ne pas écouter activement, faire des jugements de valeur ou critiques, ne pas demander confirmation, ne pas exprimer qu'il entend son interlocuteur, etc.) pendant la plupart de la durée de la conversation.
3. L'élève présente quelques conduites non empathiques pendant la plupart de la durée de la conversation, ou bien, présente la plupart d'elles pendant des étapes déterminées.
4. L'élève montre des comportements empathiques, si bien peut ne présenter aucun, comme par exemple, demander confirmation.
5. Il interagit de forme emphatique pendant toute la conversation.

IRRITABILITÉ ET CHANGEMENTS D'HUMEUR

C'est la propension pour se fâcher et changer très rapidement d' état d'esprit.

1. Il présente des signes fréquents et notables d'irritabilité et changements d'humeur.
2. Il présente des signes fréquents d'irritabilité et changements d'humeur.
3. Il présente en occasions des signes d'irritabilité et changements d'humeur.
4. Il ne présente pas généralement de signes d'irritabilité et changements d'humeur.
5. Il présente une stabilité émotionnelle adéquate.

DOMAINE
BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

F.- DOMAINE BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

L'état de santé peut conditionner le processus d'enseignement/ apprentissage

SANTÉ PHYSIQUE

Fonctionnement organique et physique de la personne.

1. Personne qui présente un état de santé grave qui peut empêcher la réalisation d'une activité.
2. La personne présente de graves limitations, par la fréquence ou intensité de ses affections.
3. Certaines limitations avec affections occasionnelles ou chroniques qui peuvent être d'intensité moderée ou grave.
4. Une certaine limitation avec quelques affections et stabilité symptomatique.
5. Personne sans limitations physiques pour l'activité.

SANTÉ MENTALE

État d'équilibre entre une personne et son entourage socio-culturel.

1. Personne avec un trouble mental et graves déséquilibres symptomatiques qui peuvent empêcher la réalisation d'une activité.
2. La personne présente de graves limitations par la fréquence ou l'intensité des déséquilibres.
3. Certaines limitations et/ou déséquilibres occasionnels, et qui peuvent être, d'intensité moderée ou grave.
4. Une certaine limitation avec affections rares et stabilité symptomatique.
5. Personne sans limitations pour l'activité.

RÉSISTENCE

Capacité de l'élève pour maintenir un effort physique pendant un temps prolongé.

1. L'élève n'est pas capable de faire des efforts physiques pendant un espace prolongé de temps, bien comme condition de ses aptitudes physiques bien pour d'autres raisons.
2. L'élève a des difficultés pour maintenir l'effort physique pendant un espace de temps prolongé et précise faire de nombreuses pauses.
3. L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace prolongé de temps, si bien, précise faire des pauses avec une certaine fréquence.
4. L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace prolongé de temps, si bien, précise faire des pauses occasionnellement.
5. L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace prolongé de temps.

FATIGUE

C'est un état d'épuisement, un manque de force que la personne montre.

1. Il montre des signes sévères de fatigue qui l'empêchent de développer son activité avec normalité.
2. Il montre, avec fréquence, des signes de fatigue.
3. En occasions, il montre des signes de fatigue.
4. Il n'a pas l'habitude de montrer des signes de fatigue.
5. Il montre un bon niveau d'activité.

DOMAINE
AUTONOMIE PERSONNELLE

G.- DOMAINE AUTONOMIE PERSONNELLE

AIDES TECHNIQUES

Ce sont les produits de soutien qui servent à renforcer et à compenser las capacités de la personne.

1. Présente de grandes limitations même avec des aides techniques.
2. Précise de différentes aides techniques personnalisées et adaptées à chaque activité différente qu'il développe.
3. Certaines limites à l'exercice de son activité malgré la disponibilité des aides techniques ou des produits de soutien.
4. Précise des aides techniques pour le développement de son activité. Ces aides lui permettent d'exécuter sa tâche pratiquement sans limitations.
5. Ne nécessite aucune adaptation pour l'exercice de son activité.

PRISE DE DÉCISIONS

1. Ne participe pas aux décisions autour de situations le concernant directement. Ce sont d'autres personnes significatives qui le font pour lui.
2. Bien qu'il soit consulté, ce sont d'autres qui prennent généralement des décisions concernant sa propre vie.
3. En occasions, il prend ses propres décisions, en consultation ou non avec d'autres personnes, cependant, les décisions les plus importantes pour sa vie sont prises par d'autres personnes significatives pour lui.
4. Ne prend pas des décisions sans avant avoir consulte d'autres personnes significatives.
5. Bien qu'en occasions consulte d'autres personnes significatives pour lui, est généralement lui-même qui prend des décisions concernant sa propre vie.

RYTHME DE TRAVAIL

Capacité de l'élève pour s'adapter à différents rythmes de travail.

1. L'élève n'est pas capable de maintenir les rythmes de travail, que la situation exige.
2. L'élève est capable de maintenir certains rythmes de travail (normalement lents) pendant un espace de temps limité. Avec d'autres rythmes a beaucoup de difficultés pendant tout le temps d'exécution de la tâche.
3. L'élève s'adapte à certains rythmes de travail (normalement lents) pendant la plupart du temps d'exécution de la tâche. Comme dans le cas précédent, il a des difficultés avec d'autres rythmes pendant tout le temps d'exécution de la tâche.
4. L'élève s'adapte parfaitement à la plupart des rythmes de travail, pendant la plupart de la durée de l'exécution.
5. L'élève s'adapte parfaitement à tous les rythmes de travail, qu'ils soient constants, variables, rapides ou lents.

APPRENTISSAGE PAR TÂCHES

C'est la capacité montrée par la personne au moment d' accomplir de nouvelles tâches.

1. Grande difficulté à assimiler n'importe quelle tâche aussi simple que celle-ci soit.
2. Apprend des tâches simples, bien que très lentement, et il a besoin qu'on lui montre la tâche à plusieurs reprises.
3. Apprend des tâches de complexité moyenne. Parfois il fait des erreurs.
4. Une certaine difficulté dans l'acquisition de tâches complexes.
5. Il apprend vite. Il montre une capacité d'acquisition de tâches complexes.

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

C'est la capacité pour résoudre les problèmes ou difficultés qui apparaissent.

1. La personne a besoin d'appuis continus pour résoudre les problèmes ou difficultés.
2. Précise des appuis, presque toujours, au moment de résoudre des problèmes ou difficultés.
3. Occasionnellement, nécessite des appuis pour résoudre des problèmes ou des difficultés.
4. Résout, de façon autonome, la majorité des problèmes ou difficultés. De manière ponctuelle peut nécessiter appuis.
5. Résout de façon autonome les problèmes ou difficultés qui lui sont posées.

ORGANISATION

C'est la capacité de la personne pour planifier et disposer de matériaux de manière à faciliter l'exécution de la tâche.

1. Il n'organise ni ne planifie, même lorsque le moniteur le lui rappelle. Très désordonné. Ou bien, il n'est capable d'ordonner qu'à son gré. Très obsessif.
2. Il nécessite de l'aide pour organiser et ordonner son travail.
3. Il organise et ordonne avec quelque difficulté son travail.
4. Il sait ordonner et organiser le travail suivant un critère donné.
5. Il organise et ordonne efficacement son travail et même le travail d'un groupe.

INTÉRÊT

Degré de satisfaction et d'implication de la personne vers la tâche.

1. En général, il ne s'intéresse pas au travail, ne montre aucun intérêt pour aucune des tâches de l'atelier ou du service.
2. S'il est obligé, travaille de façon routinière, mais sans se soucier de la finition des tâches.
3. De temps en temps, lorsque la personne a besoin d'être renforcée pour maintenir l'intérêt pour son travail.
4. Généralement, la personne est intéressée tant par son travail, que par apprendre d'autres tâches, en essayant de le terminer, en s'informant sur les moyens pour l'améliorer...
5. Un grand intérêt en ce qui concerne le travail et/ou les tâches que la personne réalise. Elle propose des améliorations possibles à cet égard. Toujours intéressée à apprendre.

MÉTHODOLOGIE

Décrites les variables à evaluer et attendand les critères établis, nous procéderons à indiquer la méthode recommandée pour l'identification de capacités et, ainsi, promouvoir le meilleur ajustement à la tâche/activité ou situation d'apprentissage dans la classe.

C'est important, tout au long de toute l'évaluation, **lire les définitions**, qui se réalisent de chaque variable, car elles aident à concrétiser la même et garantissent une interprétation uniforme par le/l'évaluateur/rice.

Il convient de **réaliser les évaluations entre plusieurs personnes**, car il imprime un caractère plus objetif à la valorisation et, en plus, favorise l'échange d'idées sur une même situation.

Dans la figure suivante, nous montrons la feuille d'enregistrement, qui contient certaines données qui figurent comme variables et d'autres qui peuvent être collectées des rapports psychopédagogiques, si nécessaire ou d'intérêt.

FICHE DE COLLECTE DE DONNÉES	
DONNÉES PERSONNELLES	
Âge:	Fonctionnalité motrice:
Niveau cognitif global (CI):	Fatigue:
Mémoire:	D'autres:

Elles seront portées sur la feuille de registrement relative aux capacités de la personne, consultez le tableau ci-dessous où se trouvent les variables établies, de sorte que nous puissions mettre le résultat obtenu dans chacune d'elles et en joignant les points nous obtiendrons une ligne ou un profil de la personne.

	CAPACITÉ DE LA PERSONNE		1	2	3	4	5
A	1. Attention	01					
	2. Perception	02					
	3. Mémoire visuelle	03					
	4. Mémoire Auditive	04					
	5. Orientation Spatiale	05					
B	6. Écoute active	06					
	7. Compréhension des instructions	07					
	8. Parole	08					
	9. Langage expressif	09					
	10. Langage compréhensif	10					
	11. Connaissance de la Lecture	11					
	12. Vitesse de lecture	12					
	13. Compréhension de Lecture	13					
	14. Écriture	14					
	15. Connaissances mathématiques	15					
C	16. Vision	16					
	17. Audition	17					
	18. Environnement thermique	18					
	19. Environnement sonore	19					
	20. Conditions de luminosité	20					
	21. Hygiène de l'environnement	21					
D	22. Déplacements/Mobilité	22					
	23. Motricité globale: membres inférieurs	23					
	24. Motricité globale: membres supérieurs	24					
	25. Motricité globale: d'autres parties du corps	25					
	26. Motricité fine	26					
	27. Coordination manipulative	27					
E	28. Assertivité	28					
	29. Relations avec l'entourage	29					
	30. Auto-contrôle	30					
	31. Capacité d'adaptation	31					
	32. Apathie et tristesse	32					
	33. Isolement	33					
	34. Empathie	34					
	35. Irritabilité et changements d'humeur	35					
F	36. Santé physique	36					
	37. Santé mentale	37					
	38. Résistence	38					
G	39. Aides techniques	39					
	40. Prise de décisions	40					
	41. Rythme de travail	41					
	42. Apprentissage par tâches	42					
	43. Résolution de problèmes	43					
	44. Organisation	44					
	45. Intérêt	45					

REMARQUES

Après avoir décrit les variables pour l'identification des capacités des élèves, il est nécessaire que les enseignants détaillent, quelles sont **les exigences de l'activité/travail /situation d'apprentissage** que l'étudiant doit effectuer.

Lors de l'évaluation d'une tâche, les recommandations suivantes peuvent être prises en compte:

- Il faut analyser la tâche la plus importante de celles qui exercent cette activité. Nous devons **discriminer le principal du secondaire** dans chaque activité.
- Nous choisirons les options les plus défavorables qui, dans ce cas, sont les résultats les plus élevés. Dans ce cas, on évaluera toutes les variables sauf la variable "Intérêt", qui n'est pas considérée.

Nous proposons, à titre d'exemple, de répondre aux questions suivantes, en s'appuyant sur la liste des variables exposées pour la détection des capacités des élèves:

1. Qu'est-ce que l'élève doit-il faire?
   - Quel est l'objetif principal de la tâche ? À quoi consiste-t-il?
   - Description détaillée des opérations à réaliser.
   - D'autres fonctions ou tâches.
2. L'activité nécessite l'utilisation de certains outils: pinceaux, stylos, ordinateur, etc.
3. Quel est son emploi du temps?. Spécifier le temps et les jours.
4. Quel type de relations vont-ils se développer? Le travail est individuel, en groupe, etc. Quelles attitudes sont exigées?

Établies les exigences de la tâche/activité/situation d'apprentissage, nous remplirons le **graphique** et en tenant compte les résultats qui ont été transférés sur la "Fiche de collecte de données", une ligne discontinue sera tracée reliant les points entre elles, à l'exclusion de la variable 45.

1	2	3	4	5	EXIGENCES DE LA TÂCHE/ACTIVITÉ		
					01 02 03 04 05	1. Attention 2. Perception 3. Mémoire visuelle 4. Mémoire Auditive 5. Orientation Spatiale	A
					06 07 08 09 10 11 12 13 14 15	6. Écoute active 7. Compréhension des instructions 8. Parole 9. Langage expressif 10. Langage compréhensif 11. Connaissance de la Lecture 12. Vitesse de lecture 13. Compréhennsion de Lecture 14. Écriture 15. Connaissances mathématiques	B
					16 17 18 19 20 21	16. Vision 17. Audition 18. Environnement thermique 19. Environnement sonore 20. Conditions de luminosité 21. Hygiène de l'environnement	C
					22 23 24 25 26 27	22. Déplacements/Mobilité 23. Motricité globale: membres inférieurs 24. Motricité globale: membres supérieurs 25. Motricité globale: d'autres parties du corps 26. Motricité fine 27. Coordination manipulative	D
					28 29 30 31 32 33 34 35	28. Assertivité 29. Relations avec l'entourage 30. Autocontrôle 31. Capacité d'adaptation 32. Apathie et tristesse 33. Isolement 34. Empathie 35. Irritabilité et changements d'humeur	E
					36 37 38	36. Santé physique 37. Santé mentale 38. Résistence	F
					39 40 41 42 43 44 45	39. Aides techniques 40. Prise de décisions 41. Rythme de travail 42. Apprentissage par tâches 43. Résolution de problèmes 44. Organisation 45. On ne considere pas	G

REMARQUES

MÉTHODOLOGIE

Nous avons décrit les variables qui sont en jeu pour la détection des capacités de l'élève et pour les exigences de la situation d'apprentissage.

Nous avons observé comment on peut passer à la fiche de collecte de données, le résultat de la valorisation, en attendant aux critères établis en ce qui concerne les capacités de la personne et la situation d'apprentissage.

La méthode d'identification des capacités EURODDIP- CAP, permet de fusionner les deux feuilles de collecte de données, celle de **la tâche/activité ou situation d'apprentissage** et **celle des capacités de la personne**. On obtient une seule feuille de collecte de données, avec deux lignes et avec une vision claire et simple de la distance qu'il y a entre les exigences pour la réalisation d'une activité et les capacités des élèves. Cette méthode permet d'étudier l'évolution, au fil du temps, d'une personne dans une activité, soulignant ses points forts et faibles, ainsi que sa trajectoire. Pour réaliser le suivi de la personne, nous devrons actualiser les profils périodiquement, c'est-à-dire, vérifier s'il y a des variations dans les lignes du graphique conjoint.

La ligne brisée résultant d'unir les résultats obtenus dans les différents aspects étudiés est appelée dans d'autres contextes **profil**. On envisage un total de 45 variables au pôle de la personne et exigences de l'activité. L'information extraite de ces profils est recueillie visuellement dans un graphique, appelé **Graphique de profils**.

En fusionnant le profil de la personne avec le profil des exigences de l'activité, nous pouvons nous rencontrer avec trois situations:

Activité/Travail/ tâche inappropriée	Les situations où les exigences de la tâche/activité dépassent largement les capacités de la personne.	**Situation déconseillée**
Activité/Travail/ tâche acceptable	Les situations dans lesquelles les profils (personne/ tâche) présentent des différences minimales et où celles-ci peuvent être corrigées soit en abaissant les exigences de la tâche, ou par des programmes ou des adaptations individuelles.	**Situation améliorable**
Activité/Travail/ tâche appropriée	Les deux profils sont parfaitement superposés.	**Situation idéale**

À partir de la mise en oeuvre de cette **Méthode d'identification des capacités**, dans chaque centre, comme référence et but pour atteindre par les élèves (avec les modifications et adaptations qui sont appropriées), mettre en oeuvre mis en œuvre **le plan de développement individuel de chaque étudiant** et de groupe par cours. Le suivi régulier de ce plan de développement et le contraste et son évaluation, doit possibiliter l'amélioration continue et la réalisation des objectifs.

	CAPACITÉ DE LA PERSONNE		1	2	3	4	5		EXIGENCES DE LA TÂCHE/ACTIVITÉ	
A	1. Attention	01						01	1. Attention	A
	2. Perception	02						02	2. Perception	
	3. Mémoire visuelle	03						03	3. Mémoire visuelle	
	4. Mémoire Auditive	04						04	4. Mémoire Auditive	
	5. Orientation Spatiale	05						05	5. Orientation Spatiale	
B	6. Écoute active	06						06	6. Écoute active	B
	7. Compréhension des instructions	07						07	7. Compréhension des instructions	
	8. Parole	08						08	8. Parole	
	9. Langage expressif	09						09	9. Langage expressif	
	10. Langage compréhensif	10						10	10. Langage compréhensif	
	11. Connaissance de la Lecture	11						11	11. Connaissance de la Lecture	
	12. Vitesse de lecture	12						12	12. Vitesse de lecture	
	13. Compréhennsion de Lecture	13						13	13. Compréhennsion de Lecture	
	14. Écriture	14						14	14. Écriture	
	15. Connaissances mathématiques	15						15	15. Connaissances mathématiques	
C	16. Vision	16						16	16. Vision	C
	17. Audition	17						17	17. Audition	
	18. Environnement thermique	18						18	18. Environnement thermique	
	19. Environnement sonore	19						19	19. Environnement sonore	
	20. Conditions de luminosité	20						20	20. Conditions de luminosité	
	21. Hygiène de l'environnement	21						21	21. Hygiène de l'environnement	
D	22. Déplacements/Mobilité	22						22	22. Déplacements/Mobilité	D
	23. Motricité globale: membres inférieurs	23						23	23. Motricité globale: membres inférieurs	
	24. Motricité globale: membres supérieurs	24						24	24. Motricité globale: membres supérieurs	
	25. Motricité globale: d'autres parties du corps	25						25	25. Motricité globale: d'autres parties du corps	
	26. Motricité fine	26						26	26. Motricité fine	
	27. Coordination manipulative	27						27	27. Coordination manipulative	
E	28. Assertivité	28						28	28. Assertivité	E
	29. Relations avec l'entourage	29						29	29. Relations avec l'entourage	
	30. Autocontrôle	30						30	30. Autocontrôle	
	31. Capacité d'adaptation	31						31	31. Capacité d'adaptation	
	32. Apathie et tristesse	32						32	32. Apathie et tristesse	
	33. Isolement	33						33	33. Isolement	
	34. Empathie	34						34	34. Empathie	
	35. Irritabilité et changements d'humeur	35						35	35. Irritabilité et changements d'humeur	
F	36. Santé physique	36						36	36. Santé physique	F
	37. Santé mentale	37						37	37. Santé mentale	
	38. Résistence	38						38	38. Résistence	
G	39. Aides techniques	39						39	39. Aides techniques	G
	40. Prise de décisions	40						40	40. Prise de décisions	
	41. Rythme de travail	41						41	41. Rythme de travail	
	42. Apprentissage par tâches	42						42	42. Apprentissage par tâches	
	43. Résolution de problèmes	43						43	43. Résolution de problèmes	
	44. Organisation	44						44	44. Organisation	
	45. Intérêt	45						45	45. Ne se considère pas	

REMARQUES

ORIENTATIONS

Dans cette section, nous nous permettons de rappeler certains aspects des bonnes pratiques, dans le travail d'enseignant. Nous les avons classés en:

OBJECTIFS ET CONTENUS:

- Prioriser les objectifs et/ou contenus en attendant aux besoins éducatifs spéciaux et aux critères de fonctionnalité.
- Modifier la temporalisation et le séquençage.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE:

- L'intervention éducative sera fondée sur les principes méthodologiques de: globalisation, individualisation, apprentissage significatif, généralisation et fonctionnalité.
- L'organisation du Centre devrait rendre possible: le travail en équipe des professionnels concernés, la coordination avec les familles et la coordination avec les spécialistes de l'appui externe.
- Mise en place de procédures appropriées pour atteindre les objectifs.
- Utilisation de la zone de développement actuel et la zone de développement prochain.
- Utilisation d'apprentissage sans erreur.
- Facilitation de contextes différents favorisant la généralisation des apprentissages.
- Respect du rythme de réponse de l'élève afin que cette réponse soit aussi autonome que possible.
- Utilisation du groupe de pairs comme modèle d'apprentissage.
- Préparation du matériel individualisé.
- Utilisation d'aides techniques.
- Utilisation de dossiers d'information familiale, observation directe, observation structurée.
- Respect du rythme lent: donnant du temps pour la réponse et la répétition de celle-ci.
- Estimation, au maximum, du niveau d'exigence et des types de stratégies les plus appropriés en fonction de la problématique motrice.
- Introduction de stratégies de contrôle postural.
- Utilisation d'adaptations pour manger, écrire, se déplacer.
- Utilisation de matériel didactique et de jeux adaptés aux caractéristiques manipulatives des élève.
- Prise en compte des postures qui facilitent la manipulation et la motricité fine des élèves.

- Apprentissages significatifs et fonctionnels: l'apprentissage de leur propre expérience de routines et d'activités.
- Respect de la fatigue.
- Début de l'activité par des tâches qui dominent.
- Programmation d'activités de plus en plus difficiles.
- Enseignement individualisé.
- Modification de groupements.
- Travail coopératif.
- Attention au temps de réponse des élèves.
- Acceptation et utilisation des aides techniques.
- Adaptation, préparation et sélection du matériel.
- Utilisation de différents matériels pour rendre l'apprentissage significatif.
- Préparation des pairs aux besoins éducatifs de certains élèves.
- Introduction et adaptation d'activités complémentaires.
- Prévention de la surprotection.
- Utilisation de techniques de modification de comportement.

AIDES TECHNIQUES

En rapport avec la **qualité technique**, examiner si:

- Il commence facilement
- Il y a une surcharge d'information quand on l'utilise
- Il y a un contrôle sur où commencer
- On peut consulter les instructions
- Permet de modifier la taille des boutons
- Permet de gérer l'audio
- On peut modifier l'opacité – trasparence
- Les textes contrastent avec le fond
- Les couleurs peuvent s'adapter à chaque utilisateur
- La taille du texte peut être modifiée
- S'adapte à différents utilisateurs

Si nous tenons compte des **critères éducatifs**, nous devons considérer:

- Correspond aux caractéristiques de l'utilisateur.
- A des contenus académiques.
- Développe des aptitudes sociales/communicatives/cognitives.
- Convient à un usage individuel.

Pour les critères d'**accessibilité**, nous tiendrons compte:

- L'application anticipe les besoins de l'utilisateur
- L'interface se concentre sur la productivité de l'utilisateur
- Permet d'annuler les actions effectuées
- L'aplicación indique le temps restant pour terminer la tâche
- L'aplication connaît et stocke des informations sur ses utilisateurs
- Une conexion Internet est nécessaire
- Le langage utilisé est accessible à l'utilisateur
- Permet de connecter des périphériques externes
- L'application fournit de l'aide

Pour les critéres d'**usabilité**, on va considérer:

- Son utilisation est fréquente.
- Trouve l'application complexe.
- Aurait besoin de l'aide d'une personne ayant des conaissances techniques pour faire usage de l'application.
- Les fonctions de l'application sont bien intégrées.
- La gestion de l'App présente des difficultés .
- Il faut apprendre beaucoup de choses avant d'être capable d'utiliser l'application.

Auprès des **élèves**:

- L'application a été conçue pour les personnes ayant un handicap spécifique (Trouble du Spectre de l'Autisme, Paralysie Cérébrale, Déficience Auditive, etc.).
- Permet de s'adapter aux caractéristiques de l'utilisateur.
- A le contrôle de l'application.
- Permet la création de différents profils d'utilisateur au sein de l'application.
- L'application permet bloquer les paramètres.

ÉVALUATION

Utilisation de stratégies et divers instruments d'évaluation selon les possibilités motrices, cognitives et d'expression de l'élève, y compris l'utilisation d'aides techniques.

Sélection et adaptation des stratégies et instruments d'évaluation d'un domaine, en tenant compte des caractéristiques de l'élève, dans le reste de ceux-ci.

Utilisation comme critères des progrès : les progrès qui lui permettront de se débrouiller de manière fonctionnelle, nombre et caractéristiques des appuis et aides qu'il précise, etc...

- Évaluation de la non-dépréciation, qui aurait pu se produire en cas de ne le pas avoir travaillé.
- Critères d'évaluation à moyen et à long terme.

CONCLUSIONS

Nous avons proposé une méthodologie d'identification des capacités qui permet de réaliser l'évaluation initiale de l'élève, dans une perspective multidisciplinaire, est basique pour déterminer le niveau de compétence dans les différents domaines des programmes. Aussi, elle nous permet d'établir les besoins spécifiques dans chacun d'eux et la distance qui sépare pour la réalisation des tâches proposées. Elle devra se réviser et mise à jour périodiquement.

Le processus éducatif doit s'étendre au-delà de l'environnement scolaire immédiat de l'élève (salle de classe), à tout le contexte scolaire dans lequel les élèves d'inclusion se débrouillent (salle à manger, toilettes, transport, etc.). Il faut le considérer comme une forme d'intervention qui s'ouvre à différents environnements : la famille, le groupe social proche, etc. car il faut aussi y envisager l'activité éducative.

La coordination entre les différents professionnels est indispensable pour avoir une vision globale des caractéristiques et nécessite y pouvoir établir une répartition rationnelle de l'attention spécifique qu'il peut préciser, de manière à ne pas interférer avec d'autres besoins éducatifs.

Avec les élèves en difficulté motrice, il faut considérer, de manière spéciale, le niveau cognitif, aussi bien général que spécifique, ainsi que s'il a des difficultés dans d'autres domaines (sensoriel et problèmes de santé).

On doit continuer en progressant et en développant la réponse éducative qui lui est donnée, de manière à parvenir à la normalisation de l'intervention en tant que partie intégrante du système éducatif.

Il convient de procéder à une révision et assouplir les ratios en vigueur pour mener à bien la réponse éducative la plus adaptée à ses capacités.

Il est important d'adapter la modalité de scolarisation aux besoins éducatifs de l'élève, en la revisant si nécessaire.

En conclusion, nous avons présenté EURODDIP- CAP, avec l'objectif de développer une méthodologie pour évaluer les capacités des étudiants handicapés et ainsi pouvoir personnaliser des différents instruments éducatifs, face aux besoins identifiés par les professionnels de l'éducation, ainsi que renforcer les profils des professions d'enseignants, pour innover et s'adapter constamment aux besoins de l'élève. Notre désir est d'améliorer la qualité des environnements éducatifs, en promouvant l'égalité d'accès et de chances pour tous les étudiants, indépendamment de leurs capacités.

Dans l'ANNEXE suivante, les critères d'évaluation de certains éléments sont exposés, avec des exemples qui, peuvent être modifiés, selon le niveau et le centre éducatif.

ANNEXE

ATTENTION/ ATTENTION SOUTENUE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour se concentrer sur une tâche précise pendant un certain temps.

MATÉRIEL

Un chronomètre, une image, des crayons de différentes couleurs.

DÉVELOPPEMENT

L'élève sera assis devant une image, nous lui demanderons de lire les instructions et s'il ne peut pas le faire, nous le ferons. Il doit colorier la image correctement en 5 minutes et après ces minutes la feuille sera retirée.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève reste à peine assis, est constamment distrait dans l' exercice de la tâche, il a plus de 8 défauts dans le coloriage des figures.
Notation 2:	L'élève reste assis la plupart du temps, il est distrait au maximum 3 fois dans la tâche, il a plus de 7 à 8 défauts dans le coloriage des figures.
Notation 3:	L'élève reste assis, est distrait au maximum 2 fois dans la tâche, il a de 4 à 6 défauts dans le coloriage des figures.
Notation 4:	L'élève reste assis et attentif à la tâche, il a de 2 à 3 défauts dans le coloriage des figures.
Notation 5:	L'élève permanece assis et attentif à la tâche, il a de 0 à 1 défauts dans le coloriage des figures.

PERCEPTION/ DISCRIMINATION PERCEPTIVE/ DIFFÉRENCES ET RESSEMBLANCES

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour discriminer des ressemblances et différences entre objets et les grouper par couleur, forme ou taille.

MATÉRIEL

5 images, des crayons de diverses couleurs.

DÉVELOPPEMENT

Le professeur ou évaluateur montrera une série de images de la plus simple à la plus compliquée, une à une et nous lirons les instructions. On lui demandera de grouper les figures par couleurs, tailles et formes.

COMPTEZ

Notation 1:	S'il est capable de répondre correctement à la première image.
Notation 2:	Si'il est capable de répondre correctement à la deuxième image et répond au critère de couleur.
Notation 3:	S'il est capable de répondre correctement à la première, deuxième et troisième image et répond au critère de couleur, forme ou taille avec de l'aide.
Notation 4:	S'il est capable de répondre correctement à la première, deuxième, troisième et quatrième image et répond au critère de couleur, forme et taille.
Notation 5:	S'il est capable de répondre correctement à toutes les images et répond à tous les critères.

NOTE

S'il n' est pas capable de répondre correctement à toute l'image, on lui marquera des points dans la rubrique précédente.

MÉMOIRE VISUELLE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour mémoriser les objets qui sont présents dans les images.

MATÉRIEL

Un chronomètre, 3 images.

DÉVELOPPEMENT

L'élève sera assis devant une image, qui observera pendant 10 secondes et, après l'avoir rétirée, on lui demandera quels objets y étaient.

COMPTEZ

Notation 1:	S'il rappelle 2 des 3 objets de la première image.
Notation 2:	S'il rappelle les 3 objets de la première image.
Notation 3:	S'il rappelle 4 des 5 objets de la deuxième image.
Notation 4:	S'il rappelle entre 5 et 6 objets de la troisième image.
Notation 5:	S'il rappelle entre 7 et 8 objets de la troisième image.

MÉMOIRE AUDITIVE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour rappeler les sons émis par les objets présentés par le professeur/évaluateur.

MATÉRIEL

10 objets qui font des bruits différenciés (cloche, balle, hochet, etc.).

DÉVELOPPEMENT

L'élève sera assis devant le professeur/évaluateur qui lui expliquera l'épreuve. Le professeur réalisera les sons avec les objets, en répétant si nécessaire et lui demandera, à la fin de l'épreuve, de reproduire, quel son correspond à chaque objet.

COMPTEZ

Notation 1:	S'il est capable de mémoriser auditivemente 2 ou 3 sons.
Notation 2:	S'il est capable de mémoriser auditivement 3 sons de ceux présentés.
Notation 3:	S'il est capable de mémoriser 4 des sons présentés.
Notation 4:	S'il est capable de mémoriser entre 5/6 des sons présentés.
Notation 5:	S'il est capable de mémoriser entre 7/8 des sons présentés.

ORIENTATION SPATIALE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour s'orienter dans l' espace, à travers des ordres basiques.

MATÉRIEL

4 images avec objets et une cinquième avec un labyrinthe.

DÉVELOPPEMENT

L'élève sera assis devant le professeur/évaluateur, qui lui expliquera l'épreuve. Le professeur lui montrera une série de images avec instructions.

COMPTEZ

Notation 1:	S'il est capable de répondre à toutes les questions correctement, pourra avancer le suivant élément, si non, noter 1.
Notation 2:	S'i est capable de répondre à toutes les questions correctement, pourra avancer le suivant élément, si non, noter 2.
Notation 3:	S'il est capable de répondre à toutes les questions correctement, pourra avancer le suivant élément, si non, noter 2.
Notation 4:	S'il est capable de répondre à toutes les questions correctement, nous noterons avec un 4, s'il ne sait pas répondre ou il se trompe, noter 3.
Notation 5:	S'il est capable de réaliser le labyrinthe noter avec un 5.

LANGAGE EXPRESSIF ET PAROLE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour parler comme expression audible du langage.

MATÉRIEL

Un chronomètre.

DÉVELOPPEMENT

L'élève sera assis devant le professeur/évaluateur qui lui expliquera l'épreuve. Ensuite, une conversation commencera pendant 5 minutes avec l'élève dans laquelle, il pourra lui demander sur des différents aspects comme: sa nourriture préférée, le lieu où il a passé ses dernières vacances, son sport préféré, etc.

COMPTEZ

Notation 1:	Il n'est pas capable d'émettre un langage compréhensible. Incapacité totale de produire des sons et/ou articuler des mots.
Notation 2:	Il présente des difficultés notables pour articuler le langage. Graves difficultés à se faire comprendre.
Notation 3:	Il présente difficultés de prononciation qui difficultent légèrement la compréhension du message. Répertoire expressif de base.
Notation 4:	Il présente des difficultés de prononciation qui n' affectent en rien la compréhension du message. Possède un certain répertoire expressif et suit le fil de la conversation.
Notation 5:	Ne présente aucun type de difficultés à parler.

LANGAGE COMPRÉHENSIF ET COMPRÉHENSION DES INSTRUCTIONS

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour comprendre correctement des instructions, des opinions, des doutes...

MATÉRIEL

Matériel divers (chaise, table, papier, etc.).

DÉVELOPPEMENT

Le professeur/évaluateur expliquera l'épreuve qui consiste à demander, à travers des phrases simples, la réalisation d' une série d'actions jusqu'à un maximum de 100.

COMPTEZ

Notation 1:	Il est capable de réaliser et comprendre, avec de l'aide et plusieurs répétitions, 1 ou 2 instructions.
Notation 2:	Il est capable de réaliser et comprendre, avec de l'aide et plusieurs répétitions 3 instructions.
Notation 3:	Il est capable de réaliser et comprendre, avec de l' aide 4 ou 5 instructions.
Notation 4:	Il est capable de réaliser et comprendre presque sans aide 6 ou 7 instructions.
Notation 5:	Il est capable de réaliser et comprendre sans aide 8 ou plus d'instructions.

VITESSE DE LECTURE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour lire un texte de manière fluide.

MATÉRIEL

Texte court d'environ 200/250 mots, chronomètre.

DÉVELOPPEMENT

L'élève, devant le professeur/évaluateur, lira un texte de 200/250 mots.

COMPTEZ

Notation 1:	Il ne lit pas ou il le fait de façon incompréhensible intelligible pour le professeur/ évaluateur.
Notation 2:	Il lit correctement moins de 100 mots ou il le fait en sifflant ou en joignant les mots dans l' épreuve spécifique.
Notation 3:	Il lit correctement entre 101 et 120 mots dans l'épreuve spécifique.
Notation 4:	Il lit correctement entre 121 et 150 mots dans l'épreuve spécifique.
Notation 5:	Il lit correctement plus de 150 mots dans l'épreuve spécifique.

CONNAISSANCES LIÉES À LA LECTURE ET COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève de lire un texte et le comprendre.

MATÉRIEL

Texte court, avec une série de questions à la fin.

DÉVELOPPEMENT

L'élève lira à voix haute un texte. Ensuite, il lui demandera de répondre aux questions sur le texte.

COMPTEZ

Notation 1:	Il ne lit pas ou il le fait de façon incompréhensible pour le professeur/évaluateur, il est capable de répondre au moins deux items.
Notation 2:	Il lit en sifflant ou en joignant des mots,il est capable de répondre deux ou trois items.
Notation 3:	Il lit, mais sans comprendre le contenu, il est capable de répondre de quatre à six items.
Notation 4:	Il lit et comprend le contenu au niveau général et il est capable de répondre de sept à huit items.
Notation 5:	Compréhension en lecture, il est capable de répondre à plus de 8 items.

ÉCRITURE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour s'exprimer à travers l'écriture.

MATÉRIEL

Una feuille de papier, un stylo.

DÉVELOPPEMENT

L'élève doit écrire sur un sujet particulier avec un minimum de 100 mots.

COMPTEZ

Notation 1:	Il ne sait pas écrire, uniquement il gribouille.
Notation 2:	Il est capable de copier des mots écrits à partir d'un modèle et écrire quelques mots, comme, par exemple, son propre nom.
Notation 3:	Il est capable d'écrire lentement des phrases difficilement intelligibles et avec de nombreuses erreurs d'ortographe et grammaticales. Écrit si on lui dicte.
Notation 4:	Écrit des phrases qui ont un sens, de manière fonctionnelle, mais avec des erreurs grammaticales et/ou d'ortographe.
Notation 5:	Construit des phrases sémantiquement correctes et en respectant les règles grammaticales de base. La calligraphie et l'ortographe sont correctes.

NOTE

Si l'élève utilise des aides techniques pour l'écriture, on les utilisera à la place du papier et du stylo.

CONNAISSANCES MATHÉMATIQUES

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour comprendre et appliquer les connaissances mathématiques.

MATÉRIEL

4 images (concepts basiques, des additions et des soustractions impliquées, multiplications et divisions).

DÉVELOPPEMENT

Le professeur/évaluateur donnera la première image à l'élève, s'il la réalise correctement passera à la suivante. La difficulté est croissante.

COMPTEZ

Notation 1:	Il ne connaît que les notions mathématiques les plus élémentaires. Aucun type de connaissances numériques.
Notation 2:	Il comprend les concepts numériques basiques: plus/moins, peu/beaucoup. S'il répond correctement passera à la suivante image. Si non, on notera un 2.
Notation 3:	Il comprend et il sait appliquer les notions mathématiques les plus basiques et additions et soustractions avec de différents niveaux de difficulté. Il entend les concepts numériques de base au niveau abstrait. Concept de nombres s'appuyant sur des éléments (Par exemple: compter jusqu'à 15 objets). S'il répond correctement passera à la suivante image. Si non, noter avec un 3.
Notation 4:	Il réalise des opérations mathématiques simples: additions/soustractions impliquées. S'il répond correctement passera à la suivante image. Si non, noter avec un 4.
Notation 5:	Capacité pour réaliser des opérations mathématiques complexes: multiplie/divise et il est capable d'effectuer des opérations appliquées à la résolution d'un problème. Si est capable de réaliser de deux à trois correctement ponctuer avec un 5.

VISION

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour voir ce qu'on lui demande.

DÉVELOPPEMENT

On observera lors des essais consécutifs et précédents et on évaluera comme suit:

COMPTEZ

Notation 1:	Cécité totale.
Notation 2:	Vision sévèrement diminuée dans au moins un oeil. Vision gravement diminuée ou grandes restrictions du champ visuel, vision lontaine et/ou proche.
Notation 3:	Limitations visuelles pour la perception fine de petits détails, objets et/ou en vision lointaine, proche ou du champ visuel. Souffre de déficiences visuelles qui ne peuvent pas être complètement corrigées avec des lunettes, mais ne limitent pas son autonomie personnelle.
Notation 4:	Souffre de déficiences visuelles qui peuvent se corriger avec lunettes. Limitations du champ visuel, vision lointaine ou vision proche qui peuvent se corriger au moyen de lunettes.
Notation 5:	Ne souffre d'aucune déficience visuelle. Ne précise pas de lunettes. Sans limites de vision pour les activités académiques.

AUDITION

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour entendre ce que l'on demande à l'élève.

DÉVELOPPEMENT

On observera dans les essais consécutifs et précédents et évaluera comme suit:

COMPTEZ

Notation 1:	Surdité totale. La personne ne doit pas être exposée à des environnements bruyants.
Notation 2:	Déficience auditive grave malgré l'utilisation d'instruments correcteurs. Audition très rare même avec un appareil auditif. La personne ne doit pas être exposée à des environnements bruyants.
Notation 3:	Audition limitée. Il a besoin d'instruments correcteurs. Il n'entend que les voix élevées. Il peut porter des appareils auditifs. La personne ne doit pas être exposée à des environnements bruyants.
Notation 4:	Audition limitée aux stimulus sonores de volume moyen ou faible ou dans des environnements acoustiquement pollués. Limitations de l'audition corrigées au moyen d'appareils auditifs. Dans des environnements peu bruyants tient une conversation avec une certaine facilité. La personne ne doit pas être exposée à des environnements bruyants.
Notation 5:	Ne souffre d'aucune déficience auditive. Sans limites.

ENVIRONNEMENT THERMIQUE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de réponse de l'élève à certaines températures.

MATÉRIEL

Un thermomètre.

DÉVELOPPEMENT

On demandera à l'élève, en variant la température de la salle, sur son état de confort dans la salle de classe. Il faut tenir compte que la température peut varier entre 17°C et 27°C.

COMPTEZ

Notation 1:	La personne présente intolérance totale aux changements de température, ainsi qu'une sensibilité accrue aux températures extrêmes.
Notation 2:	Elle présente une tolérance minimale à des changements de température ou aux températures très élevées ou très basses.
Notation 3:	Elle tolère, de manière modérée, les changements de température, ainsi que des situations de non-confort thermique désagréables.
Notation 4:	Elle présente une certaine diminution de la tolérance aux différents facteurs qui façonnent l'environnement thermique.
Notation 5:	La personne tolère les différents facteurs qui façonnent l'environnement thermique.

ENVIRONNEMENT SONORE

OBJECTIF

Évaluer la tolérance physique de l'élève aux aspects liés au bruit, soit en intensité ou en fréquence.

MATÉRIEL

Élément générant des sons de différents niveaux de décibels.

DÉVELOPPEMENT

On demandera à l'élève, variant les décibels auxquels se trouvent les sons, sur son état de confort avec les mêmes dans la salle de classe. On doit tenir compte du fait que les décibels appropriés dans la salle de classe sont au máximum de 35 dB.

COMPTEZ

Notation 1:	La personne présente une intolérance totale aux niveaux sonores élevés, même si ceux-ci sont peu fréquents.
Notation 2:	Présente une tolérance minimale devant un niveau sonore élevé ou des sons constants.
Notation 3:	Tolère, modérément, un environnement sonore élevé.
Notation 4:	Presque totale tolérance aux sons inconfortables générés au Centre.
Notation 5:	La personne ne présente pas de limites à l' exposition au bruit.

CONDITIONS DE LUMINOSITÉ

OBJECTIF

Évaluer la capacité de réponse de l'élève devant un certain éclairage.

MATÉRIEL

Lumières de differentes intensités ou matériaux qui nous permettent d'éclairer différemment la salle de classe (stores, régulateur de lumière, etc.).

DÉVELOPPEMENT

On demandera à l'élève, variant la luminosité de la salle de classe, sur son état de confort dans la salle. L'utilisation et l'activité à l'intérieur de cette salle doivent être prises en compte.

COMPTEZ

Notation 1:	La personne présente une déficience visuelle qui entraîne une intolérance totale aux conditions d'éclairage déficitaires ou excessives.
Notation 2:	Elle présente une tolérance très réduite à des conditions d'éclairage peu confortables.
Notation 3:	Elle tolère, de manière modérée, des conditions d'éclairage peu confortables.
Notation 4:	Une certaine diminution de la tolérance aux situations de non-confort lumineux.
Notation 5:	La personne tolère bien les différents facteurs qui constituent l'environnement de luminosité.

HYGIÈNE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF

Évaluer la tolérance de l'élève devant les stimuli présentés précédemment.

DÉVELOPPEMENT

Une fois exposé aux différents stimulus (conditions de luminosité, thermiques et sonores) on procédera à établir une hygiène du milieu.

COMPTEZ

Notation 1:	La personne présente intolérance totale aux facteurs hygiéniques.
Notation 2:	Présente une tolérance minimale aux différents facteurs hygiéniques.
Notation 3:	Tolère, de manière modérée, les différents facteurs hygiéniques.
Notation 4:	Montre une certaine diminution de la tolérance aux différents facteurs qui configurent l'environnement hygiénique.
Notation 5:	Tolère les différents facteurs qui configurent l'environnemet hygiénique.

DÉPLACEMENTS/MOBILITÉ

OBJECTIF

Évaluer le degré de développement de la personne dans la communauté et dans le centre.

DÉVELOPPEMENT

L'élève doit exécuter des déplacements simples, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.

COMPTEZ

Notation 1:	Il est accompagné d'autres personnes pour tout type de déplacement.
Notation 2:	Il se déplace vers des environnements proches et prend les transports habituels, toujours sous la supervision d' autres personnes. Pour tout autre déplacement il est accompgné par d'autres personnes.
Notation 3:	Il se déplace à environnements proches et prend tout seul les transports qu'il utilise régulièrement. S'il effectue des déplacements inhabituels, il est accompagné. Il connaît les espaces communs de l'école et il est autonome pour partir de sa maison.
Notation 4:	Il sé déplace à environnements proches et prend tout seul les transports qu'il utilise de manière habituelle. S'il effectue des déplacements inhabituels, le trajet est surveillé. Il est autonome dans les déplacements et les environnements qu'il connaît. Il a des difficultés à faire face à des situations imprévues, dans le centre éducatif et dans les transports habituels.
Notation 5:	Il se déplace de façon autonome et prend seul tout type de transports sans accompagnement, ni suivi vers des lieux habituels vers lesquels il s'adresse pour la première fois. Il est capable d'aller n'importe où, même s'il ne le connaît pas. Résout toute situation imprévue.

NOTE

Peut varier l' exécution dans des espaces courts, connus et déplacements longs. Il est important de demander aux parents comment les élèves effectuent les déplacements quotidiens.

MOTRICITÉ GLOBALE: MEMBRES INFÉRIEURS

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour se déplacer et effectuer d'autres mouvements avec les membres inférieurs.

MATÉRIEL

Aucun.

DÉVELOPPEMENT

On demande à l'élève d'effectuer une série de déplacements en allant du plus simple au plus complexe. Nous apprécierons l'utilisation de prothèses pour le déplacement.

COMPTEZ

Notation 1:	Dépend d' autres personnes ou de l'utilisation d'un fauteuil roulant pour se déplacer. Dans ce cas, si le déplacement accompagné peut être substitué par une prothèse nous noterons avec un 2, si le déplacement accompagné est indispensable, nous noterons avec un 1.
Notation 2:	Présente des limites qui dificultent sa mobilité. Nécessite des mesures prothétiques ou d'autres éléments d'appui pour se déplacer: des béquilles, des cannes, etc. Noterons avec un 2 même s'il est capable de faire quelques mouvements sans l'aide de la prothèse.
Notation 3:	Présente des limites qui entravent légèrement sa mobilité. Ne nécessite pas, cependant, des mesures prothétiques.
Notation 4:	Présente de très légères limitations ou d'autres ne concernant que certains mouvements très spécifiques. Par exemple, une légère boiterie ou de légères limitations pour articuler le pied.
Notation 5:	La mobilité des membres inférieurs ne présente aucun type de problèmes. Ne présente aucun type de limitation pour le déplacement.

MOTRICITÉ GLOBALE: MEMBRES SUPÉRIEURS

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour réaliser des mouvements avec les membres supérieurs.

MATÉRIEL

Matériel de préhension (balle, caoutchouc, verre en plastique, etc.).

DÉVELOPPEMENT

On demande à l'élève de réaliser une série de tâches basiques comme: lancer la balle, prendre un verre, étirer une gomme, etc.

COMPTEZ

Notation 1:	Il n'a pas de membres supérieurs ou est paralysé.
Notation 2:	Il n'a pas un membre supérieur ou il se trouve paralysé ou très limité dans ses mouvements.
Notation 3:	Présente des limitations qui difficultent la mobilité des membres supérieurs. S'il peut réaliser une partie du mouvement, mais pas entièrement, nous noterons ici, s'il n'est pas capable de commencer le mouvement ou à peine parvient à les réaliser, nous noterons avec un 2.
Notation 4:	Présente des limitations très légères ou d'autres ne concernant que certains mouvements très spécifiques. Par exemple, une légère limitation pour étendre complètement le bras gauche.
Notation 5:	La mobilité des membres supérieurs ne présente aucun type de problèmes.

MOTRICITÉ GLOBALE: D'AUTRES PARTIES DU CORPS

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour réaliser des mouvements avec d'autres parties du corps: hanches, dos, etc.

MATÉRIEL

Anneaux et cônnes.

DÉVELOPPEMENT

On demande à l'élève d'effectuer une série d' exercices basiques, où il devra éviter quelques cônes ou sauter dans quelques cerceaux ou l'ensemble des deux. On variera la difficulté et intensité en fonction de la réussite aux épreuves.

COMPTEZ

Notation 1:	Il ne peut exercer aucune activité impliquant une activité physique, aussi légère soit-elle ou rester dans la même position pendant un espace de temps prolongé.
Notation 2:	Présente des limitations qui rendent difficile la réalisation d'exercices de façon continue ou d'exercices brusques.
Notation 3:	Présente des limitations qui peuvent rendre difficile la réalisation d'exercices physiques brusques de façon continue. Si n'est pas capable de réaliser les exercices sans aide, nous noterons avec un 2, s'il est capable de les terminer par lui-même, même s'il les fait plus de temps ou d'une manière pas tout à fait correcte, nous noterons avec un 3.
Notation 4:	Présente des limitations très légères qui n' affectent pas l'exécution de la plupart des tâches.
Notation 5:	Ne présente aucun type de limitation dans ces parties du corps.

MOTRICITÉ FINE ET COORDINATION MANIPULATIVE

OBJECTIF

Évaluer la capacité du candidat pour exécuter des mouvements de précision avec les mains.

MATÉRIEL

Papier, crayon, gomme, crayons de couleurs, etc.

DÉVELOPPEMENT

L'élève doit exécuter une série de tâches basiques comme écrire son nom, colorier une série de dessins, etc.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève n'a pas de mains ou souffre de paralysie dans les deux. Il est totale pour les activités nécessitant une précision.
Notation 2:	L'élève montre de sérieuses limitations pour effectuer des tâches précises avec les mains. Problèmes pour contrôler les mouvements. Réalise des tâches de faible difficulté, nécessitant des mouvements simples, nécessitant des efforts pour y parvenir.
Notation 3:	L'élève montre certaines limitations pour effectuer des tâches précises avec les mains. Capable de faire des tâches de difficulté moyenne nécessitant la maîtrise des habiletés manipulatives basiques, bien que pour d'autres plus habiles de dextérité nécessite un entraînement.
Notation 4:	L'élève a une grande capacité à faire des mouvements précis et rapides avec les mains. Capable de faire des tâches très difficiles. Exécute sans problèmes des mouvements fins dans des tâches précises. Il a besoin d'un certains temps pour arriver à les contrôler.
Notation 5:	L'élève possède une capacité très élevée à faire des mouvements rapides et précis avec les mains. Haute précision des mouvements dans des tâches très difficiles. Personne avec une grande dextérité manuelle.

ASSERTIVITÉ

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour exprimer ses propres désirs, sentiments et intérêts.

DÉVELOPPEMENT

On profite de l'évaluation de l'écoute active et de la parole. Le professeur/ évaluateur doit déterminer la manière dont l'élève interagit d'écouter activement et sympathiser avec ses interlocuteurs; exprimer les propres désirs, opinions, sentiments et intérêts; demander de l'aide et de l'information.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève ne présente pas de comportements affirmés pendant la durée de la conversation.
Notation 2:	Uniquement à titre exceptionnel montre un comportement de caractère affirmé.
Notation 3:	L'élève présente quelques comportements affirmés à certains moments de la conversation.
Notation 4:	L'élève présente quelques comportements affirmés pendant la plupart du temps de la conversation, ou bien, présente la plupart d'elles au cours de certaines phases.
Notation 5:	L'élève présente de nombreux comportements affirmés pendant la durée la conversation.

RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE, APATHIE ET TRISTESSE ET ISOLEMENT

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour se relationner avec les autres et montrer son état émotionnel.

DÉVELOPPEMENT

On établit une conversation avec l'élève avec des questions de type: qui sont ses amis, quelles activités réalise dans la cour et avec qui il les fait, avec qui il serait assis en classe, ou à qui il lui demanderait un doute avec une certaine tâche.

COMPTEZ

Notation 1:	Les relations avec ses amis et professeurs sont très mauvaises. Présente un état général de tristesse et apathie.
Notation 2:	N'interagit guère avec ses compagnons, ne le fait que lorsque la situation ainsi l'exige. Parfois, il peut éviter d'interagir avec les autres ou provoquer de petites altercations et discussions. La plupart du temps présente un état de tristesse et apathie.
Notation 3:	Les relations avec ses compagnons et professeurs sont correctes. Il n'initie pas d'interactions sociales, mais il ne les évite pas non plus. Parfois il présente un état de tristese et apathie.
Notation 4:	Mantient de bonnes relations avec ses compagnons et professeurs. Son état émotionnel, en général, est joyeux et optimiste.
Notation 5:	Mantient de très bonnes relations avec ses compagnons et professeurs. Son état émotionnel est joyeux et optimiste.

NOTE

Nous pouvons établir le niveau d'apathie et tristesse de l'élève en classe et savoir comment y rémedier, en fonction de savoir avec qui il est assis, la disposition de la salle de classe, interaction avec les autres, s'il est isolé ou reste silencieux ou absent lorsqu'il exerce une acitivité.

CAPACITÉ D'ADAPTATION ET D'AUTOCONTRÔLE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour réguler sa conduite et s'adapter à des situations différentes ou nouvelles.

MATÉRIEL

Ceux qui sont nécessaires pour réaliser les tâches scolaires.

DÉVELOPPEMENT

On valorisera la capacité de l'élève s'il parvient à s'adapter aux tâches et comment il réagit à la frustration de ne pas pouvoir accomplir une tâche ou ne pas s'y adapter correctement.

COMPTEZ

Notation 1:	Le comportement est inapproprié. A besoin d'un soutien continu et présente de graves difficultés d'adaptation à différentes situations.
Notation 2:	Le comportement est inapproprié. Montre une capacité faible d'adaptation à des nouvelles situations et a besoin d'appuis fréquents.
Notation 3:	Possède une capacité d'adaptation à de nouvelles situations et la personne est capable de réguler sa conduite. Parfois, il peut nécessiter un soutien.
Notation 4:	Il est capable d'autoréguler son comportement et adapte sa conduite aux différentes situations qui lui sont présentées. Dans peu de situations, il a besoin de soutien.
Notation 5:	La personne s'adapte, en toute autonomie, aux différentes situations qui lui sont posées, en plus il montre un comportement d'autorégulation habituel.

EMPATHIE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de' l'élève à se mettre à la place des autres et montrer à son interlocuteur qu'il est capable de le faire.

DÉVELOPPEMENT

On observe les attitudes et réponses de l'élève à différentes situations scolaires et/ou par des conversations.

COMPTEZ

Notation 1:	Très exceptionnellement montre un certain comportement à caractère empathique.
Notation 2:	Présente de nombreux comportements non empathiques la plupart du temps (n'écoute pas activement, fait des jugements de valeur ou des critiques, ne demande pas s'il a compris, n' exprime pas qu'il comprend son interlocuteur, etc.).
Notation 3:	Présente certains comportements non empathiques la plupart du temps ou au cours de certaines étapes.
Notation 4:	Montre des comportements empathiques, même s'il est possible que certains ne les présentent pas.
Notation 5:	Interagit de manière empathique toujours ou la plupart des occasions.

NOTE

Nous pouvons évaluer l'empathie dans: l'écoute active; demande à son interlocuteur sur ses intérêts, ses opinions, ses souhaits...; exprime "je comprends", il résume, à l'occasion, ce qu'il a compris et demande à l'interlocuteur s'il l'a bien compris; il ne fait pas de jugements de valeur, ou de critiques.

IRRITABILITÉ ET CHANGEMENTS D'HUMEUR

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour tolérer la frustration, ne pas toujours gagner, attitude face à l'échec.

DÉVELOPPEMENT

On observe les attitudes et réponses de l'élève à: les erreurs commises, une autre personne est meilleure, le professeur lui refuse tout désir.

COMPTEZ

Notation 1:	Présente des signes fréquents et notables d' irritabilité et de changements d'humeur.
Notation 2:	Présente des signes fréquents d'irritabilité et changements d'humeur.
Notation 3:	Présente parfois des signes d'irritabilité et changements d'humeur.
Notation 4:	Ne présente généralement aucun signe d' irritabilité et changements d'humeur.
Notation 5:	Présente une stabilité émotionnelle adéquate.

SANTÉ PHYSIQUE

OBJECTIF

Évaluer le fonctionnement organique et physique de l'élève.

DÉVELOPPEMENT

On observe la réalisation de différentes tâches ou activités scolaires. Importante l'information fournie par les parents ou/et tuteurs.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève présente un état de santé grave qui peut empêcher la réalisation d'activités.
Notation 2:	La personne présente de graves limitations, par fréquence ou intensité de ses affections.
Notation 3:	Certaines limitations avec affections occasionnelles ou chroniques qui peuvent être d' intensité modérée ou grave
Notation 4:	Une limitation avec peu d'affections et stabilité symptomatologique.
Notation 5:	Personne sans limitations physiques pour l' activité.

SANTÉ MENTALE

OBJECTIF

Évaluer l'état d'équilibre entre élève et son entourage social.

DÉVELOPPEMENT

On observe la réalisation de différentes tâches ou activités, dans différents contextes. Important de tenir compte l'information fournie par les parents ou/et tuteurs.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève souffre de troubles mentaux et graves anomalies de comportement empêchant la réalisation d'une activité.
Notation 2:	L'élève présente de sérieuses limitations par la fréquence ou l' intensité de son comportement.
Notation 3:	Il a certaines limitations et/ou décalages occasionnels et d' intensité moderée ou grave.
Notation 4:	Présente une limitation avec peu de conséquences et les symptômes sont stables.
Notation 5:	Étudiant sans restrictions à la réalisation d' activités académiques.

RÉSISTANCE ET FATIGUE

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour maintenir un effort physique et résistance à la fatigue.

DÉVELOPPEMENT

On observe la réalisation de différentes tâches ou activités, en fonction du nombre de fois qu'il s'arrête, est distrait, etc.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève n' est pas capable de faire des efforts physiques pendant un espace prolongé de temps, montre de graves signes de fatigue.
Notation 2:	L'élève a des difficultés pour maintenir l'effort physique pendant un espace de temps prolongé, présente, fréquemment, des signes de fatigue.
Notation 3:	L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace de temps prolongé, mais parfois, montre des signes de fatigue.
Notation 4:	L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace de temps prolongé, il ne montre généralement pas de signes de fatigue.
Notation 5:	L'élève est capable de maintenir un effort physique pendant un espace prolongé de temps.

AIDES TECHNIQUES

OBJECTIF

Évaluer la nécessité d'utilisation de produits d'appui pour la réalisation de différentes activités.

DÉVELOPPEMENT

On observe la réalisation de différentes activités.

COMPTEZ

Notation 1:	Présente de grands limites mêmes avec des aides techniques.
Notation 2:	Nécessite des différentes aides techniques personnalisées et adaptées à chaque activité différente qu'il développe.
Notation 3:	Certaines limites à l'exercice de son activité malgré la disponibilité d'aides techniques ou produits de soutien.
Notation 4:	Nécessite des aides techniques pour le développement de son activité. Ces aides lui permettent d'exécuter sa tâche pratiquement sans limites.
Notation 5:	Ne nécessite aucune adaptation pour l'exercice de son activité.

PRISE DE DÉCISIONS

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour prendre des décisions personnelles et dans les relations avec d'autres personnes.

DÉVELOPPEMENT

On dialoguera avec l'élève sur des questions personnelles (ce qu'il changerait de sa chambre, des vêtements qu'il porte, des jeux, activités extrascolaires, etc.) et sur des aspects qui concernent d'autres personnes (avec qui et à quoi jouer, des amis, etc.,).

COMPTEZ

Notation 1:	Ne participe pas aux décisions relatives à situations qui le concernent directement. Ce sont d'autres personnes significatives qui le font pour lui.
Notation 2:	Bien qu'il soit consulté, ce sont d'autres qui prennent les décisions généralement par rapport à sa propre vie. S'il répond aux questions personnelles à lui-même, qui demanderait toujours la permission à des personnes extérieures, noter avec 2. Si c'est à certaines occasions, noter avec un 3.
Notation 3:	Parfois il prend ses propres décisions, en consultation ou non avec d'autres personnes, cependant, les décisions les plus importantes pour sa vie sont assumées par d'autres personnes significatives pour lui.
Notation 4:	Il ne prend pas de décisions sans consultation préalable avec d'autres personnes significatives.
Notation 5:	Mais parfois en consultation avec d'autres personnes significatives pour lui, c'est généralement lui-même qui prend les décisions par rapport à sa propre vie.

RYTHME DE TRAVAIL

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour s'adapter à des rythmes de travail.

DÉVELOPPEMENT

On observe l' exécution de diverses activités, avec différents rythmes de travail.

COMPTEZ

Notation 1:	L'élève n' est pas capable de maintenir les rythmes de travail, que la situation/ activité exige.
Notation 2:	L'élève est capable de maintenir certains rythmes de travail (généralement lents) pendant un espace de temps limité. Avec d'autres rythmes a beaucoup de difficultés pendant tout le temps d'exécution de la tâche.
Notation 3:	L'élève s'adapte correctement à certains rythmes de travail (généralement lents) pendant la plupart du temps de la durée de la tâche. Comme dans le cas précédent, a des difficultés avec d'autres rythmes pendant tout le temps d'exécution de la tâche.
Notation 4:	L'élève s' adapte parfaitement à la plupart des rythmes de travail, pendant la plupart du temps de la durée de l' exécution.
Notation 5:	L'élève s' adapte parfaitement à tout type de rythmes de travail constants, variables, rapides ou lents.

APPRENTISSAGE PAR TÂCHES ET RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour s'adapter à la difficulté des activités.

DÉVELOPPEMENT

On observe l'exécution de diverses activités, avec différents degrés de difficulté de travail.

COMPTEZ

Notation 1:	La personne a besoin d'appuis continus pour résoudre des problèmes ou des dificultés. Grande difficulté pour assimiler n'importe quelle tâche aussi simple que cela soit.
Notation 2:	Apprendre des tâches simples, mais très lentement. Nécessite presque toujours un soutien, pour résoudre des problèmes ou des difficultés.
Notation 3:	Apprend des tâches de moyenne complexité. Parfois, il a besoin de soutien pour résoudre des problèmes ou difficultés.
Notation 4:	Une certaine difficulté dans l'adquisition de tâches complexes. Résout, de manière autonome, la plupart des problèmes ou difficultés. De façon ponctuelle il peut avoir besoin de soutien.
Notation 5:	Résout de manière autonome les problèmes ou difficultés qui se posent. Il apprend vite. Il montre la capacité d'acquérir des tâches complexes.

ORGANISATION

OBJECTIF

Évaluer la capacité de l'élève pour planifier et disposer des matériaux pour faciliter la réalisation de tâches.

MATÉRIEL

Des images.

DÉVELOPPEMENT

L'élève devra organiser una série de images pour réaliser la tâche.

COMPTEZ

Notation 1:	N' organise, ni planifie, même quand le professeur le lui rappelle. Très désordonné. Ou bien, seulement il est capable d'ordonner d'après son critère. Très obsessif.
Notation 2:	A besoin d'aide pour organiser et ordonner son travail.
Notation 3:	Organise et ordonne avec quelque difficulté son travail.
Notation 4:	Sait ordonner et organiser le travail selon un critère donné.
Notation 5:	Organise et ordonne efficacement son travail et même le travail d'un groupe.

INTÉRÊT

OBJECTIF

Évaluer le taux de satisfaction et implication de l'apprenant envers la tâche.

DÉVELOPPEMENT

Observation de l'attention montrée tout au long de la réalisation des tâches.

COMPTEZ

Notation 1:	En général ne s'intéresse pas au travail, ne montre aucun intérêt pour aucune des tâches de l'atelier ou service.
Notation 2:	S'il y est contraint, travaille régulièrement, mais sans se soucier de la finition des tâches.
Notation 3:	De temps en temps, doit être renforcé pour maintenir l'intérêt pour son travail.
Notation 4:	Généralement, il est intéressé tant pour son travail, que pour apprendre d'autres tâches, en essayant le terminer, en s' informant sur la façon de l'améliorer, etc.
Notation 5:	Grand intérêt pour tout ce qui concerne le travail et/ou les tâches qu'il réalise. Propose des améliorations possibles dans la manière de le faire. Toujours intéressé à apprendre.

Références:

Alonso, M. L. (2003). *Atención educativa a las personas con parálisis cerebral y discapacidades afines: cuadernos de parálisis cerebral*. Confederación Aspace.

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. Fifth Edition. Washington, DC.

American Psychiatric Association. (2014). DSM-5: *Manual diagnóstico y estadístico de los trastornos mentales*. Editorial Médica Panamericana.

Badiola, V et Alt. (2014). *Método de Perfiles LantegiBatuak de adecuación de la tarea a la persona*. LanteguiBatuak.

Martínez, M; Casas, M; Domingo, A. (2004). *Instrumentos de Evaluación y Registro para procesos de inserción laboral de personas con discapacidad intelectual*. FEAPS Madrid.

EURODDIP-e partenaires: